

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 102

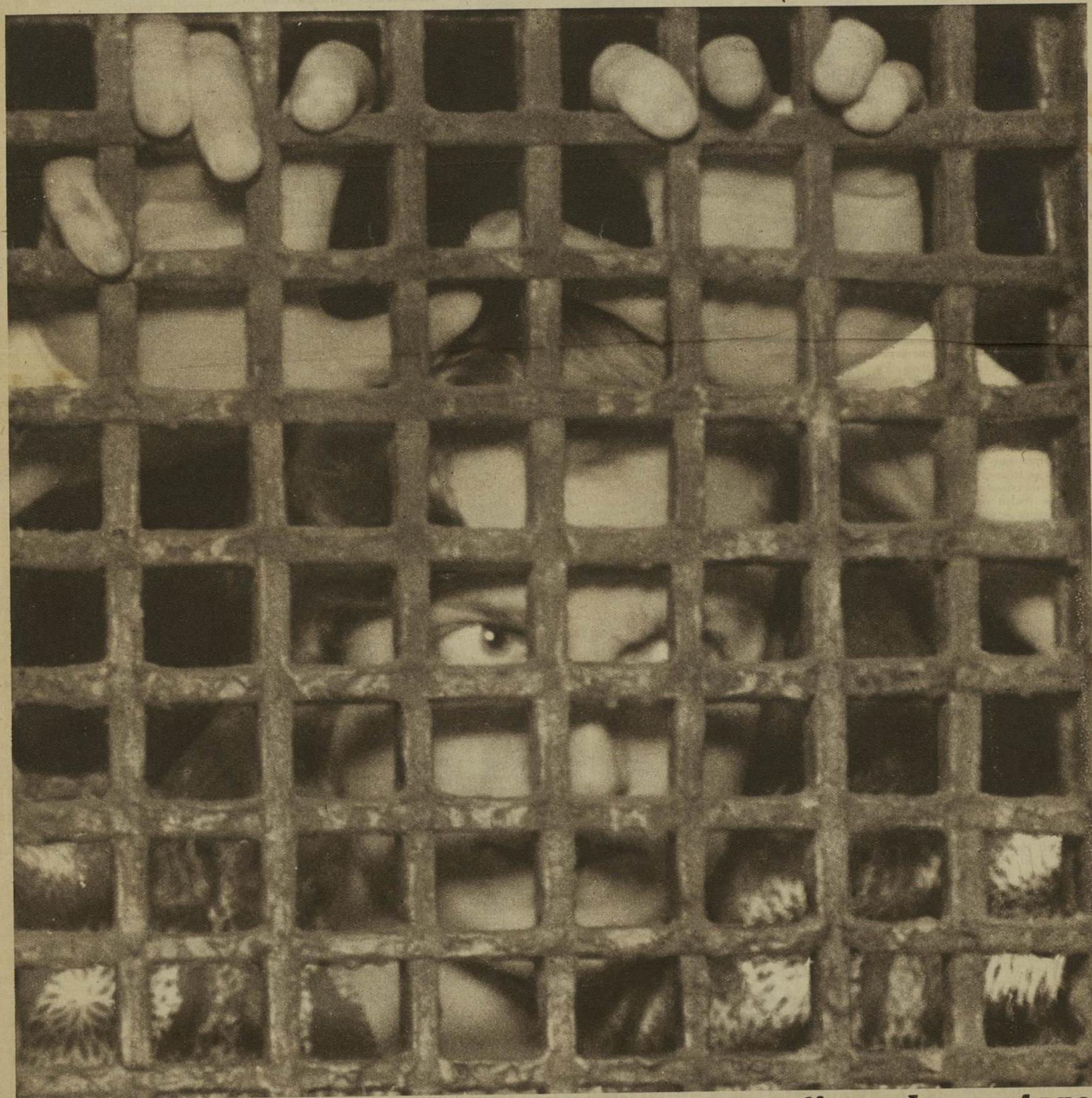
1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

9 Octobre 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Prisons de femmes



Francis Carco commence aujourd'hui son sensationnel reportage. Lire, pages 7, 8 et 9 : « A Saint-Lazare, la maison de campagne ».

Au sommaire
de ce numéro

LES MYSTÈRES DU TOUQUET, par Marcel Montarron — HOLLYWOOD-CRIME, par Roy Pinker. — J'ACCUSE! par M. Lecoq. — CRIMES D'AUTREFOIS par F. Boutet. — AU NOM DE LA LOI! par P. Bringuler. — LE 13^e JURÉ, etc...

À BORD... ...TOUT...VA.BIEN...

« A bord tout va bien » tel fut le dernier radio du R. 101. Quelques minutes après ce n'était plus qu'un amas de débris calcinés.



TKINS, pour la troisième fois, essaya de se lever. Mais la fille qui était assise sur la table, contre lui, lui mit ses bras nus sur les épaules et le força à se rasseoir. En même temps Bisley qui était recroquevillé sur sa chaise, les pieds sur la table, la tête renversée sur la poitrine de l'autre femme, lui cria :

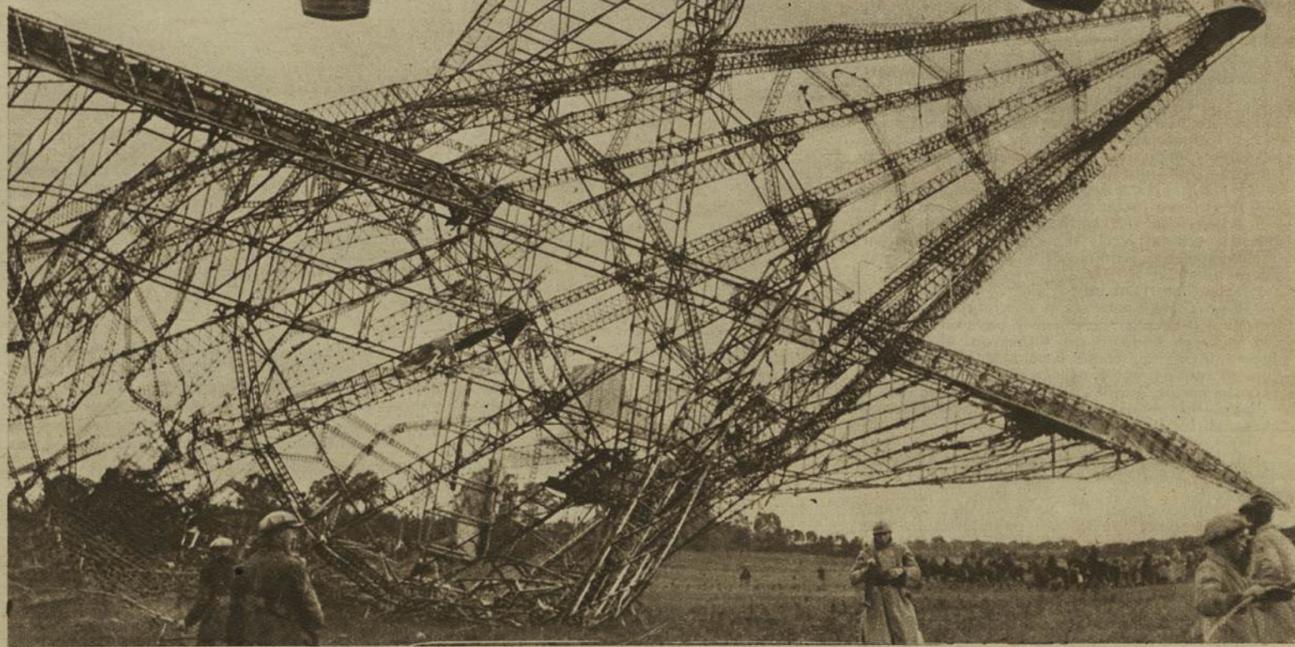
— Nous avons le temps, Atkins. Ne sois pas si pressé de t'enfermer dans cette chère baleine. Dans trois ou quatre jours tu auras largement assez de ses beautés. Bois plutôt.

Le patron, qui était gras et manchot, apporta du gin dans un pichet de terre rouge. Il en but lui-même, s'assit sans être invité et s'attendrit une fois de plus. Il avait été lui-même mécanicien de dirigeable, il avait failli en mourir, et il n'était venu s'établir barman à Cardington que pour vivre encore un peu la vie des hommes plus légers que l'air. Pour la millième fois il se lança dans le récit de la perte du « R. 34 », où il avait laissé son bras.

— Je venais d'achever un manhattan pour le premier lieutenant. Ces messieurs les officiers ne supportaient pas qu'un autre que moi le leur fit. Et quoique simple mécanicien je n'étais déjà pas maladroit pour les mélanges. Alors il m'a semblé que le plancher et le plafond d'aluminium brusquement cherchaient à se rejoindre, puis qu'une énorme flamme me traversait, que j'étais écartelé. Quand je suis revenu à moi j'étais suspendu à mon parachute, cent mètres au-dessus du sol. Je n'avais plus de bras gauche, le sang coulait le long de mon torse de mes jambes, et pleuvait, et je tenais toujours mon shaker plein d'alcool dans ma main droite crispée. Au-dessous de moi une grande fumée rouge montait d'une sorte de petite colline argentée. C'était mon pauvre « R. 34 » qui avait explosé en l'air et qui achevait de flamber avec quarante-quatre de mes camarades. *God have their souls.*

Pour une fois les deux compères n'avaient pas arrêté le gros John dans son récit avec des jurons d'impatience. Ce soir ils avaient écouté en silence et maintenant ils paraissaient rêver, ce qui, chez des garçons sains et peu compliqués comme eux, était un signe de tristesse, presque de défaillance. Le gros le sentit et comprit sa maladresse. Il remplit aussitôt les verres à la volée et éclata de rire.

— Qu'est-ce que je vais raconter là ! Il y aurait de quoi donner la petite bête au crâne à des garçons moins solides que vous. J'oubliais que vous partez tout à l'heure pour un rude voyage. Mais vous êtes tranquille. Notre « R. 34 » était une mongolfière à côté de votre « R. 101 ». *Dam'it*, quel outil !



Un survivant, M. Bisley, à l'hôpital de Beauvais

Le « R. 101 » oscillait doucement autour de son mât d'amarrage. Bisley et Atkins, accoudés épaule contre épaule à la fenêtre de leur cabine de T. S. F., regardaient en bas la foule qui hurlait d'enthousiasme et élevait des bras chargés de fleurs. La nuit tombait. On entendait, dépassant la rumeur confuse, les éclats brefs des derniers ordres. Les moteurs tournaient au ralenti et toute la carcasse métallique était doucement secouée comme une poitrine de malade.

Le « R. 101 » lâcha son mât d'acier, monta en diagonale vers le ciel, déjà tiré par ses hélices. Puis il pointa le nez vers le Sud et s'en alla.

Le chef-radio était à l'écoute. Bisley regarda un long moment par le hublot. Enfin, il se retourna :

— Allo Atkins ! Nous quittons l'Angleterre. Atkins était en train d'accrocher des photographies au-dessus de sa couchette. Il vint près de Bisley, et tous les deux, regardèrent dans la nuit briller les feux de la côte. Le vent leur rabattait les cheveux sur la figure.

Atkins ferma la fenêtre. Le bruit des moteurs s'assourdit, l'atmosphère de la chambrette de fer leur parut lourde après le grand air.

— En route pour le beau voyage, dit Atkins.



Les passagers attendirent pour dîner que les premières heures d'affairement fussent passées pour l'équipage. Et, vers onze heures, le capitaine Irwin descendit à la salle à manger, où sa chaise était vide à côté de celle de Lord Thompson, ministre de l'Air. Le cuisinier était bon, les vins de choix, les liqueurs de bonne marque. A la fin, ce furent des hourras quand le capitaine rappela que pour la première fois sur un dirigeable, les passagers étaient admis à fumer, grâce à des dispositions spéciales d'isolement entre les nacelles et l'enveloppe. On ouvrit des boîtes de havanes.

Vers une heure et demie après minuit, tout le monde se leva, se congratula et alla se coucher. Le capitaine Irwin remonta dans la cabine de commandement. L'ingénieur Leach y était avec le pilote.

— Ça va ?
— Oui, mais nous avons un terrible vent debout.

— Où sommes-nous ?
— Nous allons, je pense, reconnaître Beauvais. Nous avançons lentement, et nous n'arrivons pas à prendre beaucoup de hauteur.

Irwin salua et sortit. Leach alla s'étendre sur une des couchettes. Au bout d'un moment il lui sembla que le tanguage du dirigeable s'accroissait. Il se redressa sur un coude.

— Ça ne va pas, Hunt ?
— Il me semble que le gouvernail de profondeur obéit mal.

— C'est impossible, voyons.
L'avant piqua brusquement, se releva. Leach se mit complètement sur ses pieds.

— Eh bien ?
Le pilote, la tête dans les épaules, ne répondit pas. Le dirigeable eut un autre sursaut, comme une biche blessée tombe sur les genoux. Dominant presque le bruit des moteurs, on entendait les rafales de pluie sonner contre la carcasse.

— Hunt ! Hunt ! cria Leach. Prenez de la hauteur. Redressez ! Redressez !
Assis devant la tablette de l'appareil de T. S. F. Disly parlait avec le monde. Une main se posa sur son épaule. C'était Atkins.

— Il est deux heures, Disly. Va dormir. C'est à moi de prendre l'écoute.

— Attends. Laisse-moi envoyer un dernier mot.

Et Disly tapa de la paume de la main :
« Les passagers viennent de s'endormir après un joyeux repas. A bord tout va bien ».

Il se leva, serra la main d'Atkin et alla se coucher sur le lit de camp. A demi-assoupi déjà, il murmura :

— Atkins, tu me réveilleras au lever du soleil, ce matin. Je ne veux pas rater ce spectacle.

Il eut dans un éclair le cauchemar horrible et rouge dans lequel, déraisonnablement passa le visage doux de la petite fille blonde de chez le père John. Il lui sembla que son sourire était triste, et qu'elle appelait : « Atkins » d'une voix angoissée.

Alors, il se réveilla. Il était étendu dans un pré dans l'herbe mouillée. Une douleur terrible lui mordait les mains, il avait une flamme au bout de chaque bras. Et devant lui, à dix mètres, quelque chose d'immense qui s'écroutait et se redressait sans cesse, et se tordait, flambait. Disly, debout sans savoir comment, ses mains brûlées pendantes, regardait stupidement cette féerie. Il entendit des cris, parce que les oreilles d'homme entendent toujours les cris de souffrance des autres hommes au milieu des pires tracas. Puis, une à une, il vit sortir de la fournaise et tournoyer et s'abattre et se relever trois ou quatre ombres. Il les reconnut l'un après l'autre, quand le reflet du brasier s'accrocha à leur visage, et comme il n'avait pas encore repris son équilibre que sa raison se refusait à comprendre il leur cria en pleurant :

— Leach ! Savory ! Bell ! vous êtes ivres ! Pourquoi titubez-vous garçons ? Vous êtes ivres !



On réveilla le vieux roi au petit jour, un officier livide, debout près de son lit lui dit d'une voix sourde que l'orgueil de l'aviation britannique, le somptueux R. 101, s'était misérablement abattu en flammes dans un champ de France.

— Et les hommes ? cria presque le roi redressé.

— Il y a huit survivants, sire.

— Mon ministre ?

— Huit survivants, des mécaniciens, un ingénieur, un radiotélégraphiste !

— Mon ministre ?

— On n'a pas pu identifier le corps carbonisé de Lord Thompson, ni ceux de Sir Sefton Brancker, ni du lieutenant Irwin, ni du major Scott, ni du colonel Richmond, ni des autres.

Il ne reste plus rien que le pavillon du R. 101, qu'un gendarme français a arraché aux flammes.

A Allonne, dans la cour de l'école, où les corps étaient alignés sur des draps capitonnés avec des fleurs, Laurent Eynac, ministre de l'Air français disait à l'un de ses officiers :

— Vous pourrez peut-être reconnaître Lord Thompson au monocle d'écaïlle qu'il portait toujours sur lui. Quand on a dégagé des débris de son avion, il y a deux ans, le corps de Maurice Bokanowski, on l'a reconnu au stylo d'or qui ne quittait jamais sa poche !

Deux ministres de l'Air, Maurice Bokanowski Lord Thompson, morts à leur poste : sur deux corps carbonisés, recroquevillés, un monocle d'écaïlle, un stylo d'or.

F. DUPIN



Il fallait battre la campagne à la recherche de cercueils.



Devant le petit Tribunal de Montreuil.

Le Touquet (De notre envoyé spécial)

Le soldat Fernand Deunette, dit « Coco », boucla vivement son ceinturon et ajusta son calot. Un planton venait de l'informer que des messieurs — des civils — l'attendaient en bas, au poste de garde. Libérable dans six mois, sur le point de partir en permission pour deux jours, « Coco » ne s'étonnait pas qu'on eût besoin de lui pour quelque formalité, et c'est tout joyeux qu'il quitta la chambrée.

Il fut pourtant surpris d'être entraîné hors de la caserne jusqu'au commissariat central et de trouver là des son entrée, d'autres messieurs — d'autres civils — qui le dévisageaient curieusement. Inquiet, cette fois, il finit par demander :

— Que me veut-on ?

Il ne reçut aucune réponse. Mais on continuait à lui parler de Cucq, le pays où habitent sa mère et sa sœur, des dunes qui abritent ce pays jusqu'au Touquet longe la côte, du chemin de fer économique qui relie le Touquet à Berck-Plage... Et soudain, M. Bride, le commissaire central, lui lança cette question :

— Voyons, souviens-toi bien, il y a deux ans, le 19 mai 1928, tu étais à Cucq ? Rappelle-toi, c'était un samedi, veille de Pentecôte...

— En effet, dit-il, je crois me souvenir qu'après avoir touché ma paye, le soir, vers six heures et demie, je suis parti en vélo... Oui, c'est ça, je suis parti avec un « Paillasse », un camarade, et nous sommes allés dans un café de Cucq où nous sommes restés jusqu'à dix heures...

Les policiers se regardèrent. Il fallait bien en arriver à cette question qui leur brûlait les lèvres depuis l'arrivée de « Coco ». M. Pouchet, le commissaire adjoint de Boulogne, prit la parole :

— Ecoute, « Coco », nous allons te dire maintenant pourquoi nous te posons toutes ces questions. Une grave et terrifiante accusation vient d'être portée contre toi. Dans ton intérêt, il vaut mieux nous dire tout de suite la vérité... Voici : Quelqu'un, dont nous te dirons le nom tout à l'heure, t'a vu, le samedi 19 mai 1928, le soir, un peu après six heures et demie, assis sur le bord du fossé, qui longe la voie ferrée du petit tramway du golf. Ton vélo était appuyé, un peu loin de là, contre un arbre. Lorsque ce témoin est passé près de toi, tu as baissé ta visière sur tes yeux. Et lorsque, à deux cents mètres environ, il s'est retourné pour voir si tu étais encore là, tu avais disparu. Or, près de l'endroit où tu as été vu, ce soir-là, cherchant à dissimuler ton visage, venait d'être assassinée une Anglaise en villégiature au Touquet, la femme de M. Wilson... Qu'as-tu à répondre...



Ainsi, plus de deux ans après l'assassinat impuni de Mrs Wilson, deux mois à peine après l'arrestation de André Leloutre, cet enfant qui après avoir signé des aveux, les rétracta aussitôt, la justice cherchait encore le secret du fourré tragique où fut trouvé, un soir, percé de quatorze coups de couteau, le cadavre de l'Anglaise...

On avait dit : crime de sadique. Mais était-on bien sûr qu'il n'y eut pas dans le désordre des vêtements du cadavre de Mrs Wilson, dans cette robe retroussée au-dessus du ventre, dans ces coups de couteau, qu'une mise en scène destinée à égarer la justice ? Et M^e Candeliez insistait sur ces faits troublants, lourds de mystère : la hâte avec laquelle le corps de Mrs Wilson a été, aussitôt les premières constatations, ramené Outre-Manche, incinéré, en même temps que tous les objets qui eussent dû demeurer, en France, dans les mains des enquêteurs... la présence, le jour du drame, d'une auto devant le cottage loué par Mrs Wilson, d'une auto dans laquelle un homme âgé se penchait sur une femme livide et où l'on vit Mrs Wilson remonter, des papiers à la main. Papiers qu'on ne retrouva pas dans le sac de la victime... Est-on sûr aussi que Mrs Wilson a été assassinée au bord de la piste du golf ? Et alors, qu'importe la rencontre par M. Matras d'un jeune cycliste assis, sous les pins, au bord du chemin et respirant l'odeur salée des résines...

Ces réflexions, le magistrat instructeur les murissait sans doute aussi, ces jours-ci, en songeant à un autre témoin, le jardinier Célestin Biguet qui, tout comme M. Matras, déclarait, paraît-il, après avoir dit n'avoir vu personne, avoir rencontré au même endroit que le musicien, un cycliste jeune et blond. Il était, malgré tout, intéressant de savoir si le signalement que Biguet donnerait de ce cycliste correspondrait à celui de Leloutre.

Biguet fut convoqué.

— Alors, père Biguet, il paraît que vous aussi, vous avez vu un cycliste, le long de la voie ferrée, le soir du crime.

— Parfaitement. Il était exactement entre M. Matras et moi.

— Voici la photo de Leloutre. C'est bien ce jeune homme que vous avez vu ?

— Non point. Celui que j'ai vu, je le connais bien, c'est « Coco » Deunette, un mauvais gars qui, tout jeune, a eu des histoires. Si je



Fernand Deunette dit «Coco»



Le père Biguet se réconforte d'une "bistouille".

ne l'ai point dit plus tôt, c'est que j'avais peur de me faire tuer comme l'Anglaise. Mais j'en suis sûr, celui que j'ai vu, assis près du buisson, c'est « Coco » Deunette.

Le juge regarda le vieux jardinier. Des larmes coulaient sur ses joues mal rasées.

— Père Biguet, ce que vous dites là est très grave. Vous êtes bien sûr de vous.

— Je donne ma tête à couper si je ne dis pas la vérité.



Loin de se simplifier, l'énorme puzzle que constitue l'affaire Wilson se compliquait encore. Il y avait désormais deux cyclistes, ce soir-là, sur les lieux du drame ; celui qui avait été reconnu par M. Matras, Leloutre ; celui du père Biguet, « Coco » Deunette. Il y a trois mois, la justice n'avait pu mettre la main sur aucun coupable. Il y en avait deux, désormais, ou plus exactement il y avait deux assassins présumés. Quel était le véritable, et qui disait la vérité ?

Leloutre, dans sa cellule, apprit par son défenseur, l'accusation portée contre « Coco » Deunette. « Coco » Deunette apprit, au commissariat central de Reims, l'accusation portée contre lui. Leloutre accueillit la nouvelle avec calme : Il faut bien qu'il y ait un coupable, puisque ce n'est pas moi. « Coco » Deunette, presque aussi calme, répéta aux policiers : ce n'est pas moi le coupable.

Il fallait pourtant vérifier les dires du père Biguet. « Coco », sa permission de quarante-huit heures en poche, quitta Reims, encadré d'inspecteurs...

Toute une nuit, on l'interrogea. Il ne savait que répéter : Ce n'est pas moi, Biguet a menti. Mais déjà, dans sa tête simple, tout se brouillait. Déjà, on relevait des contradictions dans ses réponses. Allait-il, comme Leloutre, se laisser convaincre ? La justice allait-elle, une fois de plus enregistrer des aveux ?

Le juge pourtant n'avait point lâché Biguet. — Vous êtes toujours sûr de vous. C'est bien Coco Deunette que vous avez rencontré.

Dans une arrière salle de café, sur la route de Cucq, le vieux jardinier, s'entendait poser pour la dixième fois la même question. On le vit alors soudain se troubler, trembler...

— Et bien non, dit-il, je n'en suis pas sûr... J'ai accusé Coco sans raison, je n'ai vu personne... J'ai dit ça pour toucher la prime de dix mille francs.

On voulut néanmoins confronter, le lendemain, le soldat et le jardinier.

— Alors, père Biguet, est-ce lui ou n'est-ce pas lui ?

— Et bien oui, c'est lui. Cette nuit, si je suis revenu sur ma première déclaration, c'est que j'étais « bloqué ». Le juge m'impressionnait avec son regard planté sur moi. Mais, je ne me dédis plus, c'est « Coco » Deunette.

Le père Biguet n'en démordra plus, en effet. Et bien que « Paillasse », le camarade avec lequel « Coco » affirme avoir passé cette soirée de veille de Pentecôte dans un café de Cucq, vienne confirmer cet alibi, le vieux maintient, avec entêtement, son accusation.

A quel mobile obéit-il, ce paysan madré et avare ? Cupidité, appât de la prime de dix mille francs offert par M. Wilson ? Mais après ses rétractations successives, peut-il songer à être pris au sérieux ? Vengeance d'un amoureux éconduit ? N'a-t-il pas fait dernièrement, à la mère de « Coco » Deunette, des propositions malhonnêtes ?

Devant le petit tribunal de Montreuil-sur-Mer, encore mal revenu de sa remise en activité, et de la soudaine célébrité qui lui valurent ces deux journées chargées de coups de théâtre, Biguet, les joues enflammées, secoua sa tête grisonnante, cette tête qu'il donnerait à couper, s'il ne disait pas la vérité :

— C'est bien lui, c'est le gars « Coco » !

Mais « Coco » qui a passé sa belle permission de quarante-huit heures dans la compagnie des gendarmes, des inspecteurs et des magistrats, s'éloigne, indifférent, enfin libéré, au bras de son ami Paillasse...



Biguet, « Coco », « Paillasse »... Trois noms de vaudeville que le hasard réunit, comme par jeu, dans l'imbricatio de l'affaire Wilson. Mais trois noms seulement. Le mystère qui entoure la mort de l'Anglaise dépasse singulièrement la simplicité de ces pauvres gens. Il y a dans ce mystère, le mystère du Touquet lui-même. Un mystère d'une saveur plus trouble que les malheureuses histoires de cycliste blond assis le long d'une voie ferrée. Il y a le mystère de cette plage où se côtoient chaque année tant de vies étranges, tant de personnages aux destins série, où chaque année, dans cette station de sport et de jeu, se nouent tant d'intrigues secrètes et romanesques.

Il y a le mystère de ce pays où, cette saison encore, un haut personnage britannique faillit être circonvenu par une aventurière russe, où une riche Anglaise chercha, au cours d'une promenade en auto, à lancer hors de la voiture roulant à toute vitesse, la femme qui l'accompagnait.

Et c'est, sans doute, à traver les mystères du Touquet, qu'on pourra comprendre, un jour, celui de l'assassinat de Mrs Wilson.

Marcel MONTARRON.



Il y a le mystère du Touquet lui-même.



Ci-dessus : Coco Deunette et sa sœur déjeunent avec les journalistes. Ci-dessous : le jeune soldat arrive au Palais de Justice. Ci-contre : « Paillasse », son camarade.



LES MYSTÈRES DU TOUQUET

HOLLYWOOD - CRIME

RÉSUMÉ DE L'ARTICLE PRÉCÉDENT

La mort de Mabel Normand a remis à l'ordre du jour l'énigme de l'assassinat de Desmond Taylor, trouvé dans son salon, étendu dans une mare de sang, le dos troué d'un coup de feu. Toutes les investigations policières sont restées vaines. On a d'abord soupçonné plusieurs vedettes de cinéma avec qui Taylor était en relations suivies : Mary Miles Minter d'abord; puis Mabel Normand...

(Suite et fin)

Tout en observant de près la jeune fille et sa mère (sur laquelle des soupçons s'étaient également portés), la police poursuivait d'autres pistes, et notamment celle de Mabel Normand, qui avait été la dernière à rendre visite à Desmond Taylor.

Que s'était-il passé au cours de cette suprême entrevue ?

Miss Normand fournit à l'instruction un récit détaillé de sa visite :

« Taylor lui avait téléphoné dans l'après-midi en la priant de passer chez lui, car il avait un livre fort intéressant à lui communiquer. Miss Normand s'était rendue à son appel et avait laissé son automobile à la porte de l'immeuble. Taylor était en train de téléphoner, et tout en l'attendant au salon, elle s'était mise à croquer des cacahuètes, dont elle avait acheté tout un sac, et dont elle avait mangé une partie dans sa voiture.

« Comme elle jetait les cosses sur le tapis, Henry Peavey, le domestique nègre de Taylor, ne cacha pas sa mauvaise humeur ; mais il se retira bientôt, car c'était son jour de sortie, et se rendit en ville. Devant la porte de l'immeuble, Peavey aperçut la voiture de Miss Normand et échangea quelques mots avec le chauffeur, le plaisantant sur les cosses de cacahuètes, dont l'intérieur de l'auto était jonché.

« Entre temps, Taylor était venu rejoindre Miss Normand au salon; ils s'installèrent sur le canapé et se mirent à étudier un ouvrage de philosophie qui semblait passionner Taylor. Au bout de quelque temps, Miss Normand se leva, et se plaignant d'une grande fatigue, prit congé de son hôte. Taylor la reconduisit jusque sur le palier en continuant à s'entretenir tranquillement avec son amie. Puis, elle prit congé de lui, descendit, rejoignit son auto et se fit conduire chez elle. »

Tout permet de supposer que Taylor rentra dans son appartement dont il avait laissé la porte ouverte, et s'assit à son bureau.

C'est à ce moment-là que son agresseur serait sorti de sa cachette et aurait déchargé sur lui son revolver.

Ce fut précisément quelques minutes après le départ de Miss Normand, départ dont l'heure exacte fut établie par le chauffeur, que le couple Mac Lean, qui était en train de souper dans un appartement voisin, entendit la détonation.

Malgré ces faits, analysés avec la plus grande minutie par la police — Mabel Normand porta pendant de longues années le poids lourd d'une lourde accusation.

Lorsqu'elle fut morte, ceux qui avaient étudié de près le mystère de Los Angeles furent unanimes à reconnaître que tout soupçon devait être définitivement écarté en ce qui concerne la mémoire de Mabel Normand, dont l'innocence a été établie une fois pour toutes.

La double vie de Desmond Taylor

Huit ans se sont écoulés depuis la nuit tragique où Taylor fut assassiné, mais la lumière n'a point été faite sur les circonstances de ce drame.

Cependant, les détectives, et notamment le lieutenant King, poursuivent leurs patientes recherches.

Ce n'est qu'en opérant des sondages et des coupes successives, que ces patients investigateurs espèrent arriver à la solution de cette étrange énigme. Ils ont déjà réussi à rassembler quelques faits de la plus haute importance, et qui jettent sur cette affaire une lumière inattendue.

Voici ce que raconte à ce sujet le lieutenant King :

« Taylor avait vécu pendant huit ans, de 1900 à 1908, à New-York, sous le nom de

William Deane-Tanner. Il y avait épousé une actrice, dont il eut une fille. Durant ces années, Taylor, alias Deane-Tanner, avait eu la réputation d'un connaisseur d'art très érudit, mais ne s'était occupé ni de théâtre ni de cinéma.

Il avait un frère, Dennis Deane-Tanner, qui également habitait à New-York et était dans les affaires.

En 1908, William Deane-Tanner disparut brusquement et mystérieusement de sa maison. Il laissait ses affaires parfaitement en ordre, et rien ne semblait expliquer cette étrange fugue.

Sa femme, demeurée seule avec l'enfant, fit de vaines recherches, puis, lorsque les délais prévus par la loi furent expirés, elle divorça et se remaria.

En 1912, le frère de William, Dennis Deane-Tanner, qui lui aussi était marié et père de famille, disparaissait à son tour, sans laisser de traces. Lui aussi laissait ses affaires en ordre, et sa disparition était, de même que celle de son frère, enveloppée du plus profond mystère.

En 1916, l'ex-femme de William Deane-Tanner, s'étant rendue dans un cinéma en compagnie de sa fille, vit l'image de Taylor projetée sur l'écran :

« Voici ton père ! », s'écria-t-elle. Lorsque la guerre fut terminée, Taylor, sollicité par son ex-femme, révéla sa véritable identité et reconnut sa fille comme unique héritière.

Quant à son frère Dennis, celui-ci reparut à son tour à Los Angeles sous le nom d'Edward Sands et devint le secrétaire de Taylor.

Ce ne fut qu'au lendemain du meurtre que l'identité de Sands fut établie par la police. Elle apprit également que Taylor s'était à plusieurs reprises plaint de son secrétaire qui lui avait soutiré de l'argent et des bijoux, et qui semblait exercer sur son " patron " une mystérieuse influence.

Quelque temps avant la mort de Taylor, celui-ci avait eu un différend avec Sands qui le quitta brusquement; au bout de quelques jours, Sands écrivit à son frère pour le menacer, lui annonçant en même temps qu'il avait engagé des objets précieux appartenant au metteur en scène.

Comme pour lui rappeler le secret qui les liait, il avait donné au Mont-de-Piété l'ancien nom de son frère, William Deane-Tanner. Taylor vivait-il sous le coup d'une menace ?

Était-il la victime d'un chantage qui l'empêchait d'épouser la jeune fille qu'il aimait ?

Après sa mort, la police constata que de grosses sommes, représentant les deux tiers de la fortune de Taylor, avaient été retirées de la banque quelques jours avant le drame.

Aucune trace de ces sommes ne put être retrouvée.

Quant à Sands, il avait franchi la frontière mexicaine.

Ce frère, qui de même que Taylor, vivait sous un faux-nom, et que le célèbre metteur en scène gardait auprès de lui pour des raisons mystérieuses, était-ce le véritable assassin de Desmond Taylor ?

Il y eut un moment où la police, qui s'était élançée sur la piste de Sands, crut tenir enfin la clé de l'énigme.

Le lieutenant King, que ses camarades ont surnommé « Boulet de canon » pour sa foudroyante rapidité d'action, fouilla toutes les villes de la frontière pour avoir des renseignements sur le pseudo-secrétaire, dont il retrouva des traces dans plusieurs endroits. Mais Sands lui-même demeurerait introuvable.

Ci-contre : Mabel Normand.

Ci-dessous : Vue prise dans un studio d'Hollywood.

Tandis que « Boulet de canon » surveillait le Mexique, les autorités de Los Angeles continuaient leurs recherches d'un autre côté. Bientôt, une nouvelle version du drame vint s'ajouter à toutes celles que nous avons déjà données.

La drogue ?

En 1929, l'ex-gouverneur de Los Angeles, W. Richardson, découvrit à la prison de Tolsom, un détenu qui lui fit des confidences sensationnelles.

Cet homme, qui s'appelait George Hefner, avait longtemps fait partie d'une bande de trafiquants d'opium qui travaillait à Los Angeles.

Sands, le pseudo-secrétaire de Taylor, faisait également partie de la bande, et grâce à lui, le célèbre metteur en scène pouvait facilement se procurer de la drogue.

S'il n'en usait que modérément lui-même, il en distribuait d'immenses quantités à ses amis et amies, « ainsi qu'à la dame qui l'a tué ».

Telles étaient les paroles textuelles employées par Henker. Il ajouta qu'un soir, il était allé en compagnie de Sands, chercher de nouveaux " stocks " au dépôt, et qu'ils s'étaient ensuite rendus chez Taylor.

Comme ils approchaient de l'immeuble, ils virent une femme en sortir, sauter dans une limousine et s'éloigner rapidement.

Sands, ainsi qu'il était entendu, monta chez le metteur en scène avec la drogue, mais redescendit presque aussitôt, en disant : « Le vieux est étendu raide mort sur le tapis. On lui a réglé son compte... »

L'ex-gouverneur Richardson affirme qu'il connaît l'identité de la femme rencontrée par les deux trafiquants, qu'il s'agit d'une actrice de cinéma, que c'est elle qui a tué Desmond Taylor, et qu'il révélera son nom en temps opportun.

Le lieutenant King affirme que c'est Sands, alias Dennis Dyne-Tanner, qui est le véritable assassin de son frère.

D'autres encore ont déclaré que ce sont deux Chinois, trafiquants d'opium.

Il ne se passe pas de mois que quelque détenu qui languit dans une prison d'Amérique ne vienne apporter des révélations sensationnelles sur les " véritables causes " de la mort de Taylor. Chacun espère que la police le fera venir afin de l'interroger sur place.

Le mystère demeure aussi impénétrable qu'au premier jour, et le public américain continue à se demander avec angoisse : « Qui a tué Desmond Taylor ? »

Roy PINKER.



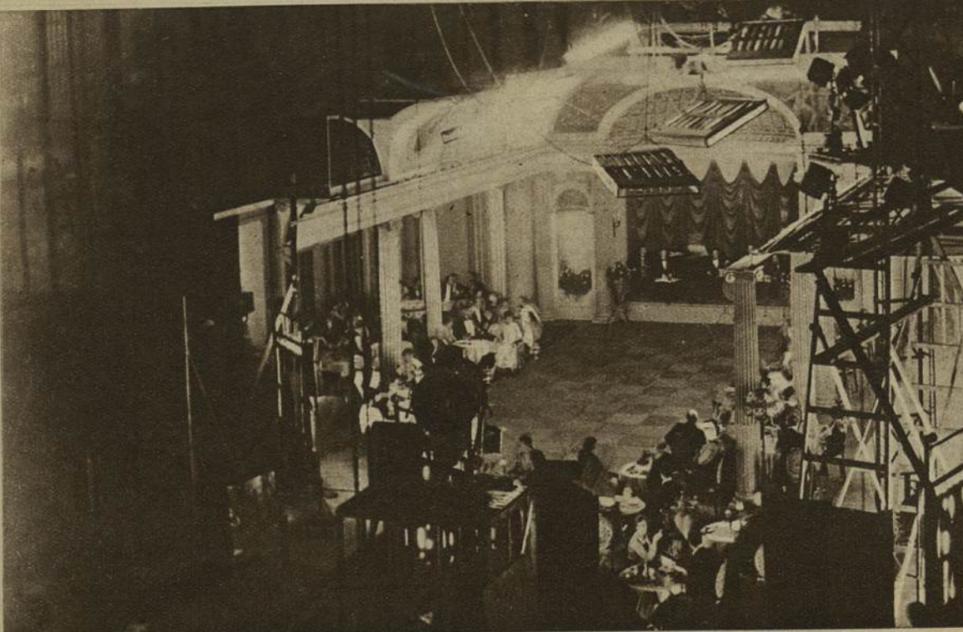
Lew Cody.

Ci-dessous : La prison de Tolsom.



Ci-contre : Mabel Normand.

Ci-dessous : Vue prise dans un studio d'Hollywood.



Faits Divers

Film hebdomadaire par Marius Larique.



Le chauffeur Abel Noël.

LUNDI: Tout n'est pas rose dans l'existence des chauffeurs de taxis. Ils ont contre eux les embouteillages invraisemblables, les sens interdits en si grand nombre et tellement imprévus qu'ils viennent donner contre eux comme des papillons contre la flamme brûlante ; ils ont les ordonnances draconiennes, l'humeur des agents, celle des clients. Tant de tribulations mériteraient un terme.

Il n'en est pas au triste sort du chauffeur. Il doit faire grève si la confédération unitaire l'exige ; il doit travailler si elle le réclame ; il doit, sous la pluie geler à son volant, en l'attente d'un client qui sera peut-être un escroc. Eh ! oui, après une longue course, quand le compteur marque une petite fortune, l'escroc dira : « Attendez-moi là, » et il s'éclipsera en un immeuble à double issue.

Ce qui n'est rien encore. Mais le chauffeur est sujet aux attaques... aux attaques des bandits. La dernière histoire de ce genre est celle du chauffeur Noël Abel, ligoté, dévalisé, assommé par des bandits près de Jouy-en-Josas. Cette semaine encore, il y eut en divers pays de France, deux ou trois agressions semblables.

Malgré le goût très vif que j'ai de l'automobile, mes fils ne seront pas chauffeurs de taxis.

MARDI: Contre les aigris, les neurasthéniques et les méfiants, nous pensons que le mal n'est pas toujours récompensé et qu'il finit même par être châtié. Considérons le sort de ces trois jeunes gens venus l'un des Vosges, l'autre de Toulon, le troisième de Marseille. Ils avaient pour conquérir Paris et ses jouissances, un autre plan, plus simple et guère moins canaille que celui de Rastignac : ils pratiquaient l'agression nocturne en auto. Ça peut être un bon métier quand on a la manière et la chance que la police ne contrarie rien. En trois jours, nos trois jeunes gens avaient déjà conquis de haute lutte, deux autos et 800 francs en billets, 60.000 francs en marchandises. Oui ! mais la police se fâcha. Deux de ses représentants, MM. Badin et Leroy, mirent en action quelques fameux inspecteurs et maintenant Dumas, le Toulonnais, Colin, le Vosgien, et de Cornis, dit Pierrot le Marseillais, sont dans une geôle au régime alimentaire des haricots, au régime laborieux de la savate de cordes.



L'auto des bandits.



Place d'Aix à Marseille.

MERCREDI: « Pierrot le Marseillais » eut bien tort de quitter La Canebière pour Paris. Là-bas, il aurait appris son métier de bandit car les professeurs de crimes ne manquent pas et c'est du travail bien fait. Avez-vous lu l'histoire des quatre bandits masqués qui attaquaient un taxi, rançonnèrent et blessèrent les occupants, avant de se faire conduire boulevard Bernabo par le chauffeur ?

Ce fut un bel attentat, exécuté selon des règles que les romans-feuilletons ont rendus classiques. Il y avait des masques de velours sur les visages, la complicité probable du chauffeur, des revolvers. Il y avait le choix judicieux du lieu de l'agression ; la terreur des voyageurs ; les bagues arrachées des doigts, les colliers des nuques, les bracelets des poignets. Il y eut même l'évanouissement d'une jolie femme. Pour avoir fait plus de bruit, les agresseurs du Courrier de Lyon, dans la forêt de Bondy, n'avaient guère fait plus de mal, à en excepter toutefois l'exécution de l'innocent Lesurque.

JEUDI: Paris ne valait rien à « Pierrot le Marseillais ». Il aurait dû ne pas s'obstiner à vivre dans cette ville inhospitalière. Il aurait dû considérer comme un présage la mésaventure qu'il eut à supporter en juin, devant sa porte, rue Benoume. Alors, il était un jeune homme qui acceptait sans déplaisir et de l'argent qu'il prenait avec joie. Mais une nuit quelqu'un troubla la fête.

Un ancien ami de la belle fille, Joachim Le Deheu, dit « Cœur d'Airain », fit irruption dans la chambre d'amour. Du lit, il tira l'infidèle à qui il administra une telle raclée que « Pierrot le Marseillais », dont le cœur pourtant n'est pas tendre, s'émut, puis s'indigna. L'affaire ne finit point à son honneur. « Cœur d'Airain » ayant, contre lui, tourné son ire, il fut proprement et rapidement « défenestré ». Par chance, la belle logeait au premier étage, ce qui permit à Pierrot de retomber sur ses pattes. La suite de l'histoire est morale : « Cœur d'Airain » fouilla les meubles et prit 2.000 francs qui s'y trouvaient. Ainsi taxait-il l'infidélité de son ex-amie. Et jeudi, reconnu place Pigalle par l'inspecteur Clément, il fut arrêté. Désormais, son « Cœur d'Airain » baltra entre les murs sonores d'une cellule, à Fresnes.



Pierrot le Marseillais.

VENDREDI: C'est la semaine des catastrophes. Deux trains se tamponnent au pont Cardinet : quatre personnes sont tuées ; il y a plus de vingt blessés ; un tamponnement encore au pont de Javel ; à Constantine, un avion s'abat : un tué ; un blessé ; près de Fontainebleau, un yacht sombre ; un avion s'abat en flammes près de Morangis ; une jeune femme, deux jeunes gens qui prenaient le baptême de l'air, et le pilote Goux sont carbonisés ; auprès de Nice, un autocar fait une chute de 10 mètres de haut, dans un ravin ; un voyageur est tué ; neuf autres sont blessés ; en Angleterre, quatorze mineurs sont tués dans une explosion de grisou ; près du Mans, un train déraile ; à Roisny-en-France, deux avions s'accrochent : un pilote est carbonisé. Nulle part peut-être plus qu'en faits-divers, ne joue l'inexorable loi de séries. C'est une vieille remarque que j'ai faite que les catastrophes se présentent en série ; qu'un drame passionnel en appelle un autre ; qu'une agression nocturne est bientôt suivie d'autres.



La catastrophe du Pont Cardinet.

Quoi d'étonnant à ce que les catastrophes se multiplient : c'est la rançon du progrès. Les airs, bientôt seront encombrés de véhicules ; il y aura des collisions, des accrochages. Il faudra que les journaux ouvrent une rubrique, parallèlement à celle des accidents de la rue. Sur le rail, c'est la même histoire : là où circulaient trois trains à l'heure, il en roule vingt à présent. On pourra multiplier les mesures de signalisation, entourer les convois d'un réseau serré, précis de précautions, on ne réduira pas à néant les causes d'accidents.

SAMEDI: Entre les plus graves événements, la fantaisie la plus échevelée trouve à se glisser. Ainsi va la vie qui mêle sans aucun souci d'harmonie la comédie au drame. On finissait à peine de porter sur des brancards, tous ces morts, toutes ces victimes de l'auto, de l'avion, du chemin de fer, qu'un homme à peu près nu était surpris à Bourges alors qu'il tirait des coups de revolver sur la cathédrale de cette ville.

Il déclara qu'il voulait « descendre le bon Dieu », en visant le coq d'or juché sur le clocher. Les incohérents propos de cet étrange iconoclaste lui valent d'être maintenant enfermé dans un asile. Convenons — sans en tirer gloire — que quelques progrès ont été réalisés vers le libéralisme depuis l'histoire de Polygote. On soigne à présent dans les asiles les démolisseurs de dieux au lieu de les lier aux bêtes, dans les arènes.



Cathédrale de Bourges.

DIMANCHE: Tant de victimes ne suffisaient-elles point pour justifier que cette semaine s'appelât la semaine des catastrophes ? Pourquoi fallut-il qu'un événement plus dramatique, plus sensationnel encore que tous les autres vint s'ajouter à tant de deuils ? Un dirigeable anglais, le « R. 101 », qui transportait aux Indes 19 passagers et 32 hommes d'équipage ou officiers, s'est abattu près de Beauvais, et 51 hommes ont péri. Quoi de plus tragique en sa sobriété, que ce dernier message du dirigeable : à 1 heure 50, le dirigeable est à 1 kilomètre au sud de Beauvais. Le radio indique à ce moment que les passagers, après avoir fait un excellent repas et fumé de nombreux cigares, se préparaient à aller prendre du repos.

Plus aucun message ne fut depuis entendu. A 2 heures 08, le gardien de l'aérodrome de Beauvais vit une grande lueur à la pointe de la forêt de Beauvais : le dirigeable venait de tomber et les passagers, hormis un seul, venaient de prendre leur repos, leur dernier repos...

Le dirigeable R.-101.

UNE SITUATION SUPÉRIEURE

à celle que vous occupez, est toujours disponible pour vous, si vous augmentez vos connaissances professionnelles ou si vous envisagez le choix d'une profession plus en rapport avec vos aptitudes et votre goût

Demandez l'envoi gratuit de la brochure N° 3

Le choix d'une Situation dans les Affaires

Éditée par les ÉCOLES FIGIER - PARIS-1^{er}

Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur les débouchés d'avenir qu'offrent les diverses professions et sur les connaissances qu'elles nécessitent pour réussir.

Adressez cette annonce avec vos nom et adresse à ÉCOLES FIGIER - PARIS-1^{er}

Nom _____ Prénoms _____

Adresse _____

CONCOURS

Un pêcheur a pris un poisson. La queue pèse 2 kilogs ; la tête autant que la queue ou la moitié du corps et le corps pèse autant que la tête et la queue. Combien pèse ce poisson ?

Tout lecteur qui enverra avec ce BON une réponse exacte à ARTIST'S SERVICE, 22, Place Charles-Fillion, Paris-17^e, recevra un ŒUVRE D'ART de 50 francs. — Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse

RIEN A PAYER POUR PARTICIPER A CE CONCOURS

200

A TITRE DE RÉCLAME
au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour : **10^{fr}**
Soignée, garantie 5 années
Bies d'acier. Ecrite de suite. Les
cristaux sont faits contre remboursement
Etab^l E. A. VICTOR, section D., rue Amélie - PARIS-XI^e

pour choisir vos papiers peints :
LA GRANDE MAISON DU PAPIER PEINT
18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER
Téléph. Lit. 52-42.36-51
dernières nouveautés modèles exclusifs bon marché
BIB PARIS (6^e)
sur simple demande: Album 5 francs

DISQUE "RADIO"
20 cm de diamètre. Joue aussi longtemps que les disques de 25 cm. Prix : **12^F**
Quelques Nouveautés de Septembre :
F. 254 Les Fiançailles... Westly
Mon Rêve (Valse) Waldteufel
Hugo de Groot et son Orchestre
Marche du 13ème R. A. C.
F. 463 (Marche Militaire) Orch. Symph.
Quand Madelon... C. Robert
Les Echos des Bois d'Avron
Echos de France... Blondiau
Rallye Edison Bell Dir. R. Dray
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
Si vous ne trouvez pas nos disques chez votre Fournisseur, envoyez-nous votre commande accompagnée du montant. 23

EDISON BELL FRANCE
S. A.
22, Rue St-Augustin, PARIS 2^e

HABILLEZ - VOUS
SUR MESURE AVEC
10 MOIS DE CRÉDIT
CHEZ UN BON TAILLEUR
WILLIAMS
4, Rue du PONCEAU
juste à la sortie du métro RÉAUMUR
ouvert de 9 à 20^h Dimanche matin



ACTUELLEMENT SEMAINE - RÉCLAME
chaque visiteur reçoit un superbe briquet

75^{ES} PAR MOIS SANS RIEN VERSER D'AVANCE
vous pouvez avoir, pour **12 VERSEMENTS de 75^{fr}** mensuels de **75^{fr}** notre **CHRONOMÈTRE "CO-RE" en OR**
Mouvement de précision Spiral Bréguet
Au comptant... 850 fr.
Catalogue général N° 32 franco sur demande adressée au **COMPTOIR RÉAUMUR** 78, r. Réaumur - Paris-2^e

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 1.602 : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professeurs.

Broch. 1.607 : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 1.618 : Carrières administratives.

Broch. 1.621 : Emplois réservés aux Sous-Officiers de carrière, aux Militaires et Reformés de guerre.

Broch. 1.629 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 1.634 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. 1.637 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 1.639 : Carrières commerciales administratives, secrétaire, correspondancier, steno-dactylo, contentieux, représentant, publiciste, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 1.646 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto, Tourisme.

Broch. 1.655 : Orthographe, rédaction, vérification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 1.663 : Marine marchande.

Broch. 1.667 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professe.

Broch. 1.675 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figures de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professeurs).

Broch. 1.683 : Métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse, retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse).

Broch. 1.691 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration, secrétariats).

Broch. 1.696 : Cinéma : scénario, décors, dessin de costume, photographie.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris 16^e, votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

pour **20^{fr}** par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 francs
Au comptant : 198 francs

ÉLÉGANT PHONO

avec 10 morceaux au choix sur grands disques et

UNE MALLETTE PORTE-DISQUES EN PRIME
Tous nos appareils sont garantis, leur fabrication est très soignée, ils peuvent jouer tous les disques à aiguille et à saphir
La confiance de notre maison repose sur 28 années d'existence
Ecrivez-nous, en joignant cette annonce, pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements
ÉTABLISSEMENTS SOLEA, 33, rue des Marais - PARIS (10^e)
Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., le samedi également

pour **34^{fr}** par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 francs
Au comptant : 360 francs

SUPERBE PHONO

avec 30 morceaux au choix sur grands disques et

GRAND CONCOURS DE CHIFFRES

Tout lecteur qui remplira les cases vides avec des chiffres, de façon que chaque rangée additionnée donne le chiffre 30 et dont la solution sera exacte, recevra un ŒUVRE D'ART d'une valeur de 75 francs. Envoyer la réponse en y joignant une enveloppe timbrée portant votre nom et votre adresse, à Monsieur GATUNG, directeur du Service des Concours, 140, av. de Saint-Ouen, Paris-18^e.

(DETECT.)

Sensationnel reportage

par FRANCIS CARCO

La maison de campagne

ILLES étaient cinq femmes dans l'arrière-salle de ce bar de la rue du Faubourg-Saint-Denis où Lulu-petit-poisse m'avait fixé rendez-vous : cinq femmes qui méprisaient les hommes et qui, cependant, affectaient d'en avoir le genre, le poids, l'aisance, l'autorité. Elles portaient les cheveux courts et jouaient à la belote. De grosses bagues, des foulards noués à la gaucho, l'oreille nue, la guiche accentuaient la ressemblance, et jusqu'à la manière dont elles calaient au coin de la bouche une rêche cibiche de caporal, tout dans leurs attitudes soulignait l'équivoque. Elles brassaient, abattaient les cartes en gentlemen, annonçaient le point correctement, le marquaient, puis, saisissant au rebord de la table leur verre de Vichy-fraise, en absorbaient une délicate gorgée.

Debout, les mains aux hanches, Lulu-petit-poisse suivait le jeu. Elle regardait Sucette, Fabienne, Jacky, Dédé-la-folle tripoter leurs cartons et surveillait l'entrée du bar. Dès qu'elle m'eut aperçu dans une glace, elle se retourna, m'adressa de la tête un petit signe et dit, consultant l'heure à son bracelet-montre :

— Salut ! Toujours exact...

— Toujours !

— Et régulier ! gouailla par habitude Dédé-la-folle.

Lulu-petit-poisse sourit.

— Pour c'que c'est d'être régulier, déclara-t-elle, tu peux pas mieux tomber.

Et, me faisant asseoir parmi « ces dames », elle ajouta :

— Que j'vous présente.

J'étais dans le bon coin.

En effet, la partie cessa et ces aimables personnes n'eurent bientôt pour moi plus de secrets. J'appris que Sucette sortait de Fresnes, que Fabienne et Jacky s'étaient connues à Haguenau et que Dédé-la-folle avait passé onze ans dans une maison de correction.

— Oui, répliqua Dédé. J'me suis tapé la vingt-et-une. Comprenez-vous ?...

— La vingt-et-une ?

— Je l'jure, dit-elle, à Clermont, on appelle ça : la vingt-et-une, cause qu'on y reste jusqu'à la majorité. Vous parlez d'arrière-goût qu'on en garde.

— Qu'aviez-vous fait ?

— Rien ! M'man était morte. Et l'vieux s'a r'marié... N'en faut pas plus. Sa nouvelle femme pouvait pas m'supporter : elle a bourré l'crâne à mon fumier d'père... et, sous prétexte que je m'étais barrée de chez nous avec un gars, elle m'a fait enfermer. C'est moche.

— Et ton gars t'a pas assistée ?

— Penses-tu !

— Ben, expliqua Sucette, telle que j'vous cause, j'avais, sur mes dix-sept ans, une copine qui s'tapait elle aussi la vingt-et-une. Mais son homme l'a pas laissée choir. Il a d'mandé à l'épouser.

— Sans blague ?

— Parole ! C'est même le seul et unique homme au monde que j'sais s'être bien conduit vis-à-vis d'nous. Il s'est pas dégonflé. Et une fois marida...

— Quoi ?

Sucette éclata de rire.

— N'est-ce pas, répondit-elle, un service en vaut un autre. Ma copine l'a pas discuté. Trois mois plus tard, elle s'envoyait les muchachos à Rio.

— L'pognon des muchachos à part, grogna Dédé-la-folle, j'préfère Clermont.

— Ça dépend, fit observer Sucette. J'veux dire par là qu'y en a qui sont vernies et que c'est pas mon cas. J'ai tombé pour vol : j'étais sans un, seule, à Paname. Fallait que j'becste.

— Alors ?

— Voilà !

Jacky plissa le front.

— Où qu'on était, les deux, Fabienne et moi, murmura-t-elle, on en a eu notre claque aussi. Pas vrai, Lulu ?

Lulu les écoutait. Rablée, trapue, solide, sans fard, elle avait dans son trench-coat un air viril qui contrastait singulièrement avec celui de ses attristantes compagnes. Elle ne parlait jamais de son passé. Quatre ans de Centrale pour une bagarre au Havre, avec ces messieurs du voyage qui voulaient envoyer une de ses femmes en Amérique, ne l'avaient nullement entamée. On la craignait. Elle portait toujours un browning dans sa poche et, quelquefois, elle le montrait négligemment, d'un air calme. C'était ce calme qui décourageait aussitôt ses adversaires. Ils préféraient ne pas insister et se retiraient discrètement. Et Lulu-petit-poisse, qui n'en désirait pas davantage, remettait son arme au cran d'arrêt, puis très digne, attendait les événements.

■ ■ ■

Ce soir-là, parmi ces femmes qui se prétendaient libres et n'étaient qu'affranchies d'un odieux servage, leur passé de prisonnières me parut brusquement projeter sur elles une ombre plus lugubre, plus dégradante.

Dédé-la-folle disait :

— A Clermont, j'en ai vu mourir cinq qu'on avait séparées de leurs amies. J'peux vous donner les noms, si vous voulez. Pensez. C'est plein d'ménages en correction. Y a les hommes et les femmes. J'étais homme. J'mettais dans l'bas d'ma jupe des épingles pour former pantalon et sur mes chaussons j'portais brodés un cœur et un poignard. Toutes celles qu'est hommes agissent de même. Rien à faire pour les dresser. C'est dans l'sang.

— Le cachot ?

— On s'en f...

— Et de quoi donc sont mortes vos camarades ?

— Elles avaient avalé du verre pilé, répondit tranquillement Dédé-la-folle. C'est terrible. On n'en réchappe pas. Pour les autres, celles qui veulent pas se tuer mais souffrir physiquement par amour de leur femme, elles se plantent des épingles dans les bras, dans les cuisses. Les pauvres gosses ! Y en a qu'en tombent malades. On les punit.

— Punir ! se récria Sucette. On n'entend qu'ça. J'sais pas. Empêchez donc d'abord d'aimer !

— Oui, déclara Fabienne. Et quand on aime, plus qu'on est malheureuse, plus qu'on en a d'plaisir.

— A Saint-Lazare, émit cyniquement Sucette qui était blonde, agréable à regarder et douce, malgré ses airs d'indépendance, on est moins



...Sœur Léonide parut.



Elles méprisaient les hommes et cependant affectaient d'en avoir le genre.



Un gardien de Saint-Lazare examine le laissez-passer de Francis Carco.

PRISONS DE FRESNES

surveillée. On plume à cinq ou six, par petites chambres. C'est commode.

— Oh ! Saint-Lazare !

— N'empêche. T'y as d'belles nuits, dit à voix basse Sucette, puis on m'a mise à Fresnes. Ça s'compare pas.

— Et c'est à Saint-Lazare, lui demandai-je, que le goût des femmes vous est venu ?

— Là, oui.

— Toutes, déclara Dédé-la-folle, toutes tant qu'on est, on n'aurait pas été bouclées, on s'rait peut-être la proie des hommes...

— Heureusement ! fit alors remarquer Fabienne. J'me vois pas avec un coquin.

— Ni moi, proclama Jacky.

Et Lulu-petit-poisse conclut sans l'ombre d'un regret :

— Ben, mes cocottes, c'est la vie !

■ ■ ■

Dans le langage des filles, la vieille et célèbre prison de Saint-Lazare répond au suggestif surnom de la « maison de campagne », bien qu'elle n'ait rien de l'aspect ni de l'agrément qui s'attachent à ces mots. Avec son porche et sa façade lépreuse, ses toitures de guingois, hérissées de noires cheminées, ses barreaux, sa porte massive, elle fait plutôt penser à quelque couvent de province mal entretenu ou à un hôpital et réellement elle tient des deux. On y soigne, sous la surveillance des Sœurs Marie-Joseph, les prostituées. Femmes de mauvaise vie et insoumises y occupent, dans les bâtiments du fond, trois étages où elles emploient le temps — entre de salutaires piqûres — à confectionner des draps à jours et des taies d'oreiller. Assises au pied des lits, ou couchées par ordre du docteur, on les voit travailler, non comme des prisonnières, mais des recluses qu'une religieuse tient, tant bien que mal, dans le respect des règlements. Les murs blanchis, les bonnets des filles silencieuses, les ballots et les piles de toile, le voile sévère de la sœur surveillante, tout contribue à créer l'atmosphère d'un béguinage qui serait en même temps une infirmerie et un atelier. J'y suis allé à diverses reprises. Et chaque fois, ces recluses se levaient lorsque nous passions. Sœur Léonide m'accompagnait, me parlait d'elles

Elles emploient le temps à confectionner des draps à jours...



mais, hélas ! à l'en croire, c'était toujours la faute des hommes si ces pauvres créatures avaient leurs maladies.

— Pour huit ou dix vicieuses, m'affirmait-elle, les autres ont été séduites. Je les plains. J'en connais qui sont sans défense. Sitôt guéries, elles recommencent la vie, leur chiennerie de vie...

— Vous croyez ?

— J'en suis sûre. Elles nous arrivent pourries et sales, pleines de vermine, monsieur, au point qu'on n'ose pas les toucher. Et celles que j'interroge n'ont rien, jamais, de nouveau à m'apprendre : elles pleurent. Nous les gardons ; nous les soignons, puis on leur ouvre la porte... sur leur destin.

J'avais beau protester.

— Non ! non ! Les hommes ! répondait la sainte femme, voilà les vrais, les seuls coupables...

Cependant, me rappelant les propos des amies de Lulu-petit-poisse, l'idée de visiter de nouveau Saint-Lazare m'avait fait demander une autorisation. J'espérais en obtenir d'autres pour Fresnes puis pour les maisons de force de Rennes, d'Haguenau, de Montpellier et mener à fond mon enquête. Mais n'anticipons pas. Je venais à peine de franchir le seuil de cette première prison qui n'abrite plus, outre les vénériennes et les « filles de quatre jours », que des prévenues en instance de jugement et quelque deux ou trois douzaines de mendiantes, voleuses, recéleuses condamnées à de petites peines. A gauche, dans une cour, des voitures cellulaires débarquaient tout un lot d'habituées qui, leur sac sous le bras, alertes et sans vergogne, gagnaient le bureau d'inscription. Précisément des « filles de quatre jours ». Les plus jeunes suivaient les anciennes et certaines, qui portaient de petits manteaux de couleur garnis de fourrure, riaient et plaisantaient.

— Voilà « ces dames » ! dit un gardien... Toutes ces dames...

Il pleuvait. Un jour triste frappait les murs sombres, les pavés, les barreaux noirs d'une grille contre laquelle un oiseau sautillait dans une cage. Je regardai l'oiseau, les filles qui descendaient de voiture, le gardien, et, pour ne point trouver dans ce rapprochement une raison trop facile de m'attendrir, je pris à droite, vers le quartier judiciaire et demandai le directeur.

L'explicite qui pourra : j'ai toujours eu pour les prisons un goût particulier. Il me vient de ma toute petite enfance, à Nouméa, lorsque je voyais arriver de l'Île Nou, sur des chalands, les bagnards. C'étaient des hommes bronzés et taciturnes. Ils allaient au travail, par équipes, encadrés de surveillants militaires et le bruit de leurs pas qui se perdaient dans la campagne me serrait le cœur. Une désolation obscure m'en est restée. Quand j'y songe, l'instinctive pitié que m'inspiraient ces êtres m'a blessé pour la vie et j'ai beau tenter de me défendre parfois contre moi-même, je n'y parviens jamais.

Un mot de Séverine, au procès de Germaine Berton, m'a, plus tard, fortifié dans cette trouble tendresse que je voue aux déçus. Nous attendions, au banc de la presse, le verdict. La salle houleuse se partageait en deux courants passionnés d'opinion, quand, tout à coup, levant les yeux vers le plafond et m'y désignant la balance et le glaive qui sont l'emblème de la justice :

— Comme ce glaive est lourd, dit Séverine, comme il est grand, et la balance petite !

Mot poignant, cri du cœur,

généreuse et touchante révolte d'une femme, j'en fais la devise de ce livre. Il n'en saurait avoir, hélas, de plus profondément humaine ni de plus noble devant certaines déesses que rien jamais ne soulagera, sinon l'usure et l'œuvre affreuse du temps.

■ ■ ■

— Ah ! Bien ! Parfait ! grogna le gardien. C'est un permis de visiter. Oui. Un permis... Mais monsieur le directeur est absent, il assiste à un mariage. Vous avez des papiers ?

Je lui tendis une carte d'identité qu'il vérifia et me rendit, perplexe.

— Espérez voir, fit-il. Si c'est pour une détenue, on peut la faire descendre ?

Cette malice m'amusa.

— Non, dis-je. Prévenez le sous-directeur.

— Pas là, non plus !

— Et sœur Léonide ?

Le gardien reprit mon permis, le palpa, le relut, puis, à bout d'arguments, alla au téléphone.

— Comme vous voudrez, grommela-t-il. Remettez-vous. Je la fais avertir. Après tout, vous avez raison ! du moment que vous êtes en règle...

Un bruit confus d'averse arrivant du dehors troublait seul le silence maussade, bizarre, décourageant. Des murs épais, recrépis à la chaux et protégés jusqu'à une certaine hauteur d'un enduit au coaltar, des serrures énormes, des verrous, du banc sur lequel je m'assis, des dalles luisantes, de la morne attitude du gardien immobile derrière son guichet, se dégageait une impression d'ennui, de somnolence. Dans sa cage, l'oiseau lui-même ne bougeait plus et les filles qui, durant un moment, avaient animé la cour de leur présence n'étaient plus là.

On devait les diriger vers leur quartier, les passer à la fouille, aux bains-douches, les répartir par ateliers et, une curiosité soudaine s'emparant de moi, je les accompagnai mentalement à travers les salles, jusqu'au large corridor où, rangées à la file, on les parquait. Je les y avais vues, déjà, lors de mes précédentes visites, résignées, tête basse, répondre à l'appel de leurs noms, puis, contre un bulletin, troquer leurs effets de ville qu'on emportait à l'étuve. Une commère aux bras nus les empoignait l'une après l'autre et s'assurait de leur état de propreté. Certaines alors avaient un rire de femme chatouillée, un rire bête, innocent qui prêtait à cette vague et sommaire formalité, quelque chose de coupable dont l'impression m'était restée. Et cette impression, maintenant, m'envahissait et me troublait comme si ces filles qui écartaient les jambes et craintivement levaient les bras m'eussent laissé dans le souvenir l'image d'une provocante et sournoise complaisance.

Pourquoi ne pas l'avouer ? Le premier mouvement d'un homme à Saint-Lazare est de chercher les filles. Elles ont fait de cette prison leur domaine, leur triste, leur secret refuge où, contraintes au travail, elles n'en ont pas plus le goût que l'entraînement. Cela se sent tout aussitôt. Pour peu qu'on ait de commisération à l'égard de ces fausses créatures, elles la transforment en je ne sais quoi d'équivoque, de mystérieux. L'atmosphère en est imprégnée. Elle vous prend comme un appel physique dont on tente vainement de repousser l'obscur et honteux attrait. Tant de femmes n'ont ici pensé qu'à leurs sens, n'ont vécu que par eux, leur ont dû l'espoir d'une lointaine délivrance, qu'il faudrait être blasé pour ne

point éprouver de choc à cette évocation. Je vais plus loin. Pour un blasé, ce doit être un plaisir sadique d'imaginer la vie de ces malheureuses et les dépravations à quoi elles n'échappent pas. J'en sais plusieurs pour qui la première nuit fut une révélation. Toutes n'y étaient pas préparées mais la présence d'une fille qui pleure et n'est pas encore faite au rude contact de la cellule agit sur ses compagnes, les incite à la consoler. Du cœur aux lèvres, a dit le poète... N'insistons pas. Pourtant si ces murs pouvaient parler, ce n'est point de chastes amours qu'ils conteraient l'histoire. On a beau régulièrement les étouffer, comme sous un bâillon, d'une épaisseur de chaux, le peu qu'ils nous révèlent suffit pour qui sait lire, entre deux dates, à prouver de quels spectacles ils furent témoins.

— Les possédées ! gémit un jour sœur Léonide en découvrant un de ces graffiti dont l'obscénité me stupéfia, on croirait qu'elles veulent crier leur vice à tout le monde.

En effet, il entre dans ces amours autant d'ardeur que de provocation. Sans cela, où serait le plaisir ? Où seraient la révolte, le défi, l'air de bravoure que les femmes sont toujours prêtes à revendiquer ? Pensez-y ! A la moindre déception, la plus douce, voire la plus honnête, prend d'instinct des allures de victime et cet instinct, quand on l'éveille par la claustration en commun, a tôt fait de clamer, cyniquement, ses droits.

■ ■ ■

— Voilà. Pour vous ! me jeta tout à coup le gardien.

Je me levai. J'allai vers une pâle religieuse qui, ses clefs à la main, attendait. Elle me précéda dans un escalier sombre, étroit, flanqué d'une rampe à balustrades, jusqu'au « pont d'Avignon ».

— Tout le monde y passe, m'expliqua cette sainte personne. Un nom bien trouvé, n'est-ce pas ?

Or, ce fameux pont d'Avignon consiste en une salle où l'on inscrit les arrivées et les départs. Deux filles, en robe de bure et bonnet blanc, cousaient près de la fenêtre, et une grande brune aux beaux yeux noirs très expressifs, qui se trouvait là, sur un banc, se mit debout à notre approche.

— Elle attend d'être conduite à Fresnes, m'apprit la sœur. Condamnée pour meurtre. Cinq ans. Ça l'ennuie de partir. Elle a tué son beau-frère au cours d'une discussion.

Comprenant que nous parlions d'elle, la future pensionnaire de Fresnes nous regardait.

— Par ici ! dit alors mon guide avec douceur.

Et désignant le vaste et sombre couloir qui mène à la pistole, elle m'entraîna.

C'est le quartier des condamnées à mort. Plusieurs cellules très claires, bien aérées, y prennent jour sur l'intérieur de la prison ; cellules propres mais sinistres. Je connaissais celle de Mata-Hari. Elle était encore dans l'état où je l'avais vue : trois lits et un prie-Dieu.

Et je me rappelais l'accent de sœur Léonide, lorsqu'après avoir fait jouer le judas de la porte elle s'était rapprochée, pour dire :

— Voyez : elle dormait là. Elle couchait entre deux détenues qui l'ont assistée jusqu'au dernier matin.

Puis elle avait mis un doigt sur sa bouche et silencieusement rabattu le judas d'un geste de lente, paisible et grave absolution.

Assises au pied des lits, on les voit travailler comme des recluses Cf-contre : Saint-Lazare en r

EMMES

— Etait-ce de l'avoir évoquée, sœur Léonide parut. Elle me vit, arrêté devant la porte de la danseuse espionne et, aussitôt, elle accourut et dit d'un air sévère :

— Mais, Monsieur...

Je la saluai.

— Ah ! bon, répliqua-t-elle. C'est vous ! Je ne savais pas. Il y a longtemps que vous n'étiez venu...

— Mon Dieu ! oui.

— Et comment trouvez-vous notre maison ? N'est-elle pas toujours solide, fidèle au poste ? Vous allez la défendre, n'est-ce pas ?... Je me demande ce qu'ils ont tous contre elle, dans vos journaux. Je n'y comprends rien. Tantôt on parle de la classer. Tantôt on veut la démolir. Pourquoi ? Démolir Saint-Lazare !

— Ce n'est pas encore fait.

— Pas encore. Heureusement ! Et voulez-vous que je vous dise, entre nous ? me confia-t-elle, je crois qu'on ne nous la démolira pas, car deux Messieurs du Gouvernement se sont dérangés ces jours-ci et leur rapport conclut au statu quo. C'est déjà ça.

— Bien sûr !

— Songez ! On nous allouerait un petit crédit pour la façade qui n'a jamais été ravalée, un autre pour l'électricité...

— Vous ne l'avez donc pas ?

— On l'a mise à la chapelle, Monsieur, et ça produit un très joli effet. Tout le monde en est content. Parfaitement. Tout le monde.

— Vous en auriez besoin ici, dis-je alors. La pistole paraîtrait moins lugubre.

C'était prendre mon interlocutrice par son faible.

— Ah ! oui, soupira-t-elle, vous n'avez pas idée comme je m'en réjouirais. N'est-ce pas, je peux en parler. Certains soirs, quand je me voyais là, avec mes condamnées et qu'elles pleuraient, qu'elles avaient peur, un peu de lumière leur aurait fait du bien...

— Vous les laissiez pleurer ?

Sœur Léonide hocha la tête.

— On ne sait pas, dit-elle, comment ces femmes se sont comportées. Jusqu'au bout, toutes ont été dignes et courageuses. Seulement, la nuit qui tombe, l'hiver, à quatre heures, c'est affreux. Alors j'allais prier pour elles et, quand je revenais, les unes s'étaient tant bien que mal endormies, les autres semblaient plus calmes, plus apaisées.

— Mata-Hari ?

— Celle-là, Monsieur, n'a pas eu sa pareil-

le, chez nous. Le matin de sa mort, j'en ai conduite à la voiture où je suis montée avec elle et, durant tout le trajet, pas une plainte n'est sortie de sa bouche. A Vincennes, elle n'a demandé le secours de personne pour descendre : au contraire. C'est elle qui m'a tendu la main pour sauter de l'auto et ensuite elle est allée toute seule fièrement jusqu'au terrain...

— On prétend, répondis-je, qu'elle a été votre préférée, qu'elle vous avait conquise...

— Qui, on ?

— Mais... la légende.

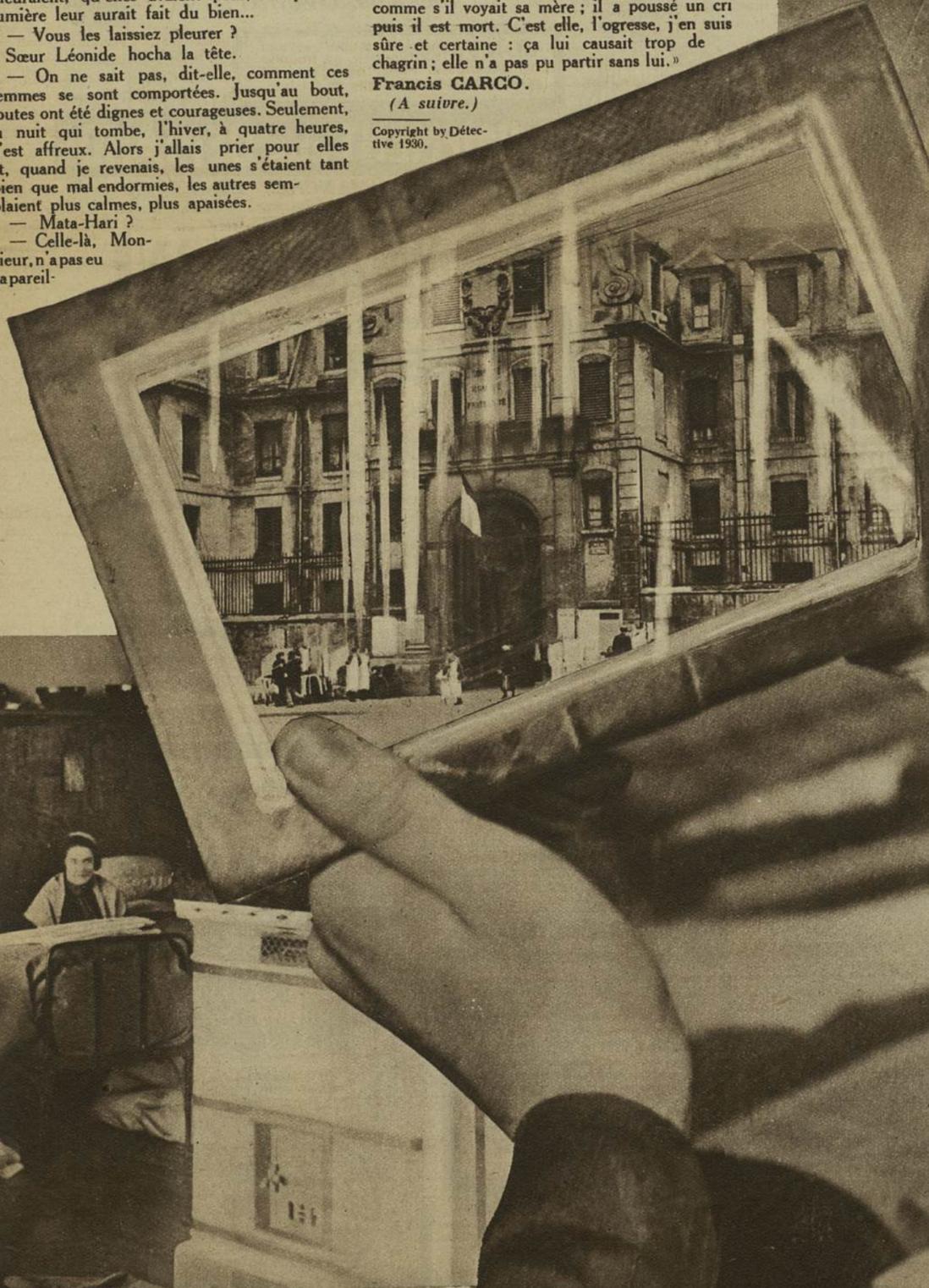
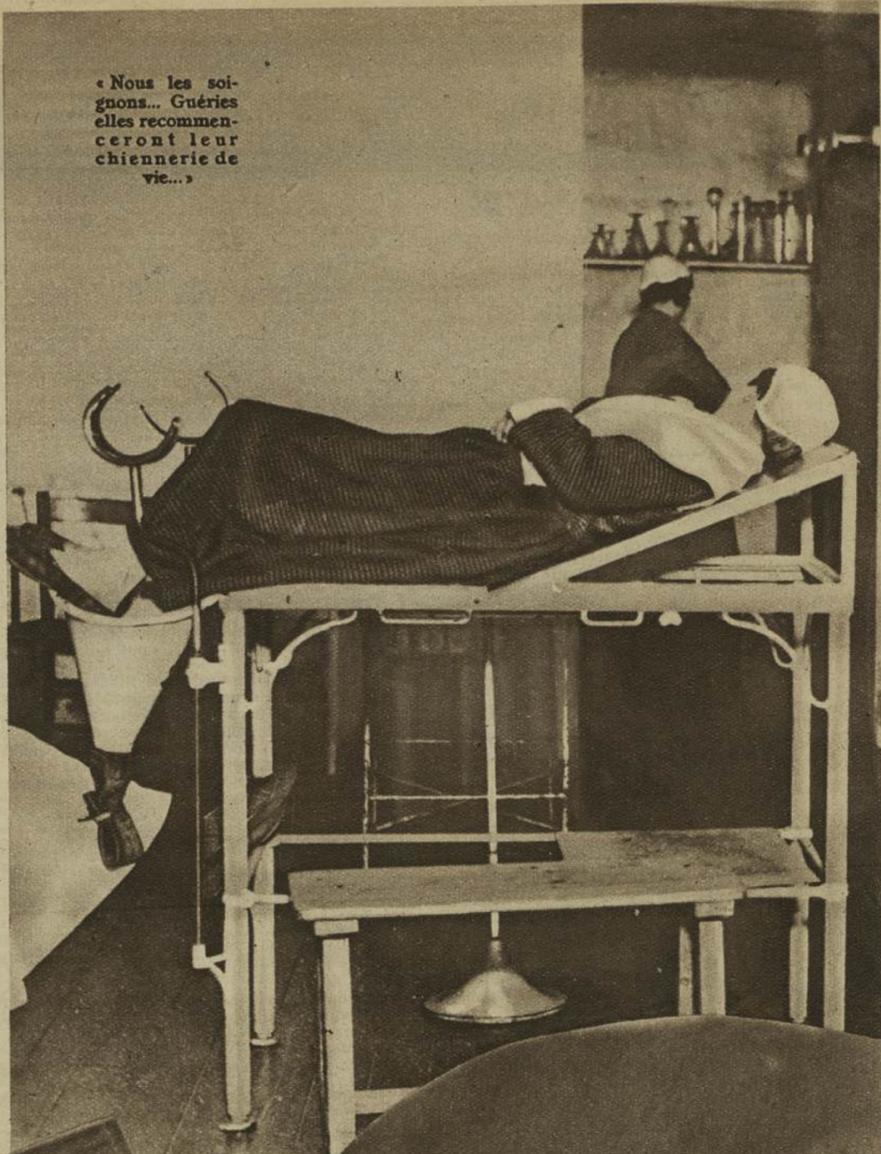
— Bah ! fit tranquillement mon interlocutrice... Une folle, la légende. Je ne m'en occupe pas. A chacune sa peine et son devoir. Le mien était de préparer ces femmes à disparaître là-haut et je n'ai rien à me reprocher. C'est comme la fameuse Aubert, l'ogresse, fusillée, elle aussi. Eh bien ! nous roulions vers la Maison-Blanche, toujours dans la voiture, la même, une belle voiture aux stores baissés. Et tout à coup, tournée vers moi, Monsieur, la pauvre s'est écriée : « Non. La justice des hommes, ma sœur, je ne la crains pas ! Qu'est-elle auprès de la justice de Dieu ! La terrible justice de Dieu !... » Voilà ses dernières paroles. Elle avait un petit garçon qui venait quelquefois la voir et qui devait l'appeler « Tantine ! » pour ne pas lui faire honte. Un enfant très intelligent. Blond. Des yeux bleus. Un vrai petit Boche, pour tout vous dire. Ça semblait même curieux, en pleine guerre, ce gamin parmi nous. Alors je le faisais entrer puis, la visite finie, je le raccompagnais ; je lui demandais s'il aimait bien sa tante. Savez-vous ce qu'il m'a répondu ? Je l'entends encore : « C'est pas tantine, c'est ma maman ! » Et elle, ça l'ennuyait de mourir à cause de cet enfant. Elle en était occupée jour et nuit : elle m'en parlait. Aussi, ça ne m'a pas surprise. Au moment même qu'elle tombait à la Maison-Blanche sous les balles du peloton, le petit qui dormait dans son lit, bien sage, s'est réveillé comme s'il voyait sa mère ; il a poussé un cri puis il est mort. C'est elle, l'ogresse, j'en suis sûre et certaine : ça lui causait trop de chagrin ; elle n'a pas pu partir sans lui.

Francis CARCO.

(A suivre.)

Copyright by Détective 1930.

« Nous les soignons... Guéries elles recommanderont leur chienne de vie... »



are en reflet sur le miroir d'un sac à main.

(Photos H. Manuel)

PETITES CAUSES

DÉCHÉANCE

Jean Soubiran appartient à une excellente famille ; il a trente ans et déjà plusieurs condamnations... Barbe noire, fine et soignée, veston sans reproche, il n'a pas l'air de trop souffrir de se voir dans le box des détenus, à la 13^e Chambre correctionnelle : la force de l'habitude, peut-être, ou la résignation à accepter les ennuis passagers auxquels l'a voué son destin... Et cependant qui aurait pu croire que Jean Soubiran, fils d'un riche industriel, deviendrait l'incorrigible voleur d'automobiles, multipliant ses exploits à Bordeaux, à Nantes, à Paris et — qui sait ? — en d'autres villes encore ?

Il a fait ses études secondaires ; bachelier, il n'a cherché aucune situation avouable ; il s'est mis à voler...

Son casier judiciaire n'incite pas les juges à une particulière bienveillance et, circonstance aggravante, Jean Soubiran a tenté de tromper la justice.

Il a simulé la folie... Les magistrats n'aiment pas les simulateurs et le président Breitling, moins que tout autre.

Cette fois, il faut s'expliquer... et payer.

S'expliquer sur le vol d'une automobile, pratiqué le 12 janvier, rue Daru, est chose facile ; le délit est reconnu ; deux mots et tout est dit.

Mais la simulation ?

Le président Breitling. — Vous avez joué une belle comédie devant le médecin aliéniste...

On vous a transporté le 10 juin à l'infirmerie spéciale du Dépôt, les yeux mi-clos... Il a fallu vous porter à bras dans le cabinet d'examen... Vous étiez étendu sur le sol, inerte...

Jean Soubiran. — Je ne me souviens pas... Le président. — Le docteur Rogues de Fursac indique dans son rapport que vous faisiez, « à chaque inspiration, un mouvement de la bouche bizarre, comparable à celui d'un poisson sorti de l'eau... »

Le médecin n'a pas été dupe de vos simagrées et, pour vous rendre votre lucidité, il a eu un argument décisif : il vous a dit, qu'une fois votre prétendue syncope passée, vous devriez répondre de vos actes, parce qu'à l'évidence, lorsque vous dérobiez des autos, vous n'étiez pas fou... Alors, vous avez ouvert les yeux et cessé de faire le bruit du poisson...

Jean Soubiran. — Je ne suis pas un simulateur ; mais j'ai des troubles très particuliers.

Le président. — Nous connaissons cela...

Il y a, néanmoins, dans le dossier, une pièce qui peut retenir l'attention du tribunal : c'est une lettre émouvante de la mère qui indique les maladies dont a souffert son fils... Jean Soubiran est maintenant abandonné par les siens, qui ont déjà subi le contre-coup de toutes ses incartades.

Mais la mère a tenté un dernier effort pour atténuer la rigueur du châtement.

M^e Albert Fournier, malgré le rapport accablant du docteur Rogues de Fursac, plaide l'irresponsabilité de Jean Soubiran.

Treize mois de prison et 500 francs d'amende.

Une mauvaise rencontre

Le 5 août, à une heure imprécise de la soirée, rue de la Folie-Méricourt, Adour Amar rencontra Mlle Kénina, fille soumise ; on décida d'aller dans un hôtel voisin, passer quelques instants...

La décision prise d'un commun accord, il se passa ensuite un incident dont avait à connaître l'autre jour la Cour de Paris.

Deux versions, naturellement contradictoires, en furent données, l'une par Mlle Kénina, l'autre par Adour Amar.

Mlle Kénina. — Cet Arabe m'a dit qu'il me proposait le mariage (sic) et pour commencer, il m'a proposé d'aller en passe... (hilarité). J'ai accepté, à condition qu'il me paie d'avance... Alors, il s'est mis en colère, m'a arraché mon sac qui contenait 100 francs, mon manteau de velours bleu et mon chapeau ; puis il m'a frappée.

Adour Amar. — Je n'ai rien pris à cette demoiselle ; je me suis fâché, parce qu'elle me deman-

dit trop cher... peut-être, en la bousculant, son chapeau est tombé ; mais je n'ai pas emporté son chapeau, ni son manteau... mon président, à quoi ça m'aurait servi ?

Le président Parizot. — Vous reconnaissez, en tout cas, avoir frappé Mlle Kénina ?

M^e Bakkouche (défenseur d'Adour Amar). — Mon client reconnaît en effet avoir donné un coup de poing à la plaignante, mais un seul coup de poing, ce n'est rien...

Le président. — Si vous l'aviez reçu, Maître, à la place de Mlle Kénina, vous ne diriez pas la même chose !...

La réflexion du président Parizot ne manque pas de justesse ; mais elle ne convainc pas M^e Bakkouche qui estime que pour un coup de poing Mlle Kénina a eu tort de porter plainte. Il est vrai qu'il reste l'histoire du manteau et du chapeau... Sur ce point, le défenseur parvient à inspirer le doute à la Cour : Adour Amar est acquitté de chef de vol, mais sa violence lui vaut deux mois de prison.

L'homme aux yeux de braise

Un compatriote d'Adour, Ben Ani Zadani est accusé d'un fait plus grave, mais qui s'entoure de mystère.

Chauffeur dans une usine de Billancourt, Ben Ani Zadani, 47 ans, marié, père de famille, aurait pénétré une nuit dans la chambre occupée par les deux fillettes du concierge ; il se serait faufilé dans leur lit ; aux cris des enfants, provoquant l'arrivée de la mère, il se serait enfui...

Ben Ani Zadani proteste qu'il est victime d'une erreur.

Le substitut Fournot. — En vingt ans de parquet, je n'ai jamais vu un Arabe avouer !

M. Hourtoulle, qui préside la 13^e Chambre devant laquelle comparait Zadani, relate les charges qui pèsent sur celui-ci ; Zadani a été dénoncé par les filles du concierge, et reconnu par elles à ces deux caractéristiques :

Le président. — Vous toussiez d'une façon très particulière et vous avez des « yeux de braise ». Or, vous avez toussé et votre regard flamboyait dans la nuit...

Chacun, dans la salle, scrute les yeux de Zadani ; ils brillent, en effet, étrangement, mais sur de tels yeux, il sera difficile au tribunal d'affirmer que Zadani est bien le coupable et de le condamner... La toux n'est peut-être pas, elle aussi, décisive...

Hélas ! pour Ben Ani Zadani, il y a autre chose que les raclements de sa gorge et que son regard de braise : le lit des fillettes était souillé de charbon ; le charbon du calorifère de l'usine que l'Arabe chargeait...

Ben Ani Zadani se défend avec violence. Qu'on lui reproche ses yeux, il s'écrie :

— J'ai de grands yeux, bien sûr... mais comment a-t-on pu les voir ; il n'y a jamais de lumière dans la chambre des enfants ?

La défense n'est pas excellente ; au surplus, le président Hourtoulle s'en empare comme d'un aveu.

Vous êtes donc allé dans cette chambre, puisque vous savez ce qui s'y passe ?

Silence de Zadani.

Le président. — Ces enfants n'ont aucun intérêt à vous dénoncer... Elles ne sont pas menteuses...

La mère est à la barre, indignée :

La mère. — Je dors bien la nuit ; mais j'ai été réveillée par les cris de la plus grande de mes filles qui appelait au secours : « Il y a un bonhomme qui est dans mon lit ! »

Je lui ai dit : « Tu rêves... »

Elle a continué à crier... je me suis levée et j'ai vu l'homme s'enfuir... J'ai été chercher mon mari... les petites étaient pâles de peur...

Le tribunal délibère longuement ; puis il condamne Zadani à deux ans de prison.

Jean Morières.

Le Détective E. GODDEFROY
ex-Officier Judiciaire
8, rue Michel Zwaab - BRUXELLES

L'empoisonneur de Schelderode



JULES BRACKENIER RÉPOND A L'INTERROGATOIRE

Une bonne soupe fumante à la table familiale : quelques heures après, le père, la mère et cinq enfants agonisent, empoisonnés. Seul, un des fils, Jules Brackenier, qui n'a pas goûté à la soupe, est sauf. On le soupçonne, on l'accuse. Tel est le drame qui, en décembre dernier (1), vint étendre son voile funèbre sur le paisible village flamand de Schelderode-lez-Gand. Jules Brackenier, accusé en outre de l'empoisonnement d'un oncle et d'une tante, soit, au total, de neuf personnes, vient d'être condamné à mort par les assises de Gand.

(1) Voir « Détective » N° 61.

LES FOURRURES BRUNSWICK

62 B^o DE STRASBOURG
PARIS-X^e
Près de la Gare de l'Est



VISITEZ NOS
MAGASINS NOUVELLEMENT
AGRANDIS

à cette occasion
nous sacrifierons quelques
uns de nos nouveaux
modèles, vendus au-dessous
de leur valeur réelle

SPECIALITÉ DE
MANTEAUX d'ASTRAKAN

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU

CATALOGUE

HIVER 1930-31
envoyé GRATUITEMENT
sur simple demande

MAISON DE CONFIANCE NE VENDANT
QUE DES FOURRURES GARANTIES!

BON à découper et à faire parvenir
à M. BRUNSWICK, 62 Boulevard
de Strasbourg, Paris, pour recevoir
gratuitement le Catalogue N° 41



FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE
MAGASINS OUVERTS DIMANCHES ET FÊTES M-40

GAGNEZ UN MILLION

en achetant un PHONO
DORÉMIPHONE

qui vous offre en PRIME un

Bon de l'Exposition Coloniale



Vous participerez à tous les Tirages qui comportent chacun 178 Lots d'une valeur de 2.022.000 francs dont le 1^{er} lot est d'UN MILLION et vous profiterez de tous les avantages prévus sur ce Bon. (20 entrées gratuites à l'Exposition, 30^e de réduction sur les voyages en Chemins de Fer, etc...)

Superbe Phono garanti jouant tous les disques (saphir et aiguille) avec 30 morceaux de musique pour 260 frs. au Comptant **VENTE A CRÉDIT** (Versements au choix du client)

Catalogue et Renseignements franco sur demande Joindre une enveloppe timbrée à 0 fr. 50

E^{ts} DORÉMIPHONE, 28, rue Henri Poincaré, PARIS-XX^e

Ouverts aussi le Samedi après-midi et le Dimanche matin. Métro : Pelleport et St-Fargeau

Un vieux remède?... Oui!
Mais toujours le meilleur

ASTHME

EMPHYSÈME - BRONCHITE CHRONIQUE
Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE

La Boîte d'essai gratuite : 50, Gr^{de} Rue, BAISIEUX (Nord)

ON DEMANDE
des spécialistes

Des centaines de situations d'avenir sont actuellement sans titulaires dans l'Aviation, l'Automobile, l'Électricité, le Béton Armé et le Chauffage Central : cinq branches fondamentales de l'activité humaine.

L'Institut Moderne Polytechnique a créé cinq Ecoles spécialisées dans le but de former les techniciens d'élite qui manquent. Voulez-vous savoir comment vous pouvez à bref délai sans quitter vos occupations, obtenir un diplôme de MONTEUR, DESSINATEUR ou INGÉNIEUR.

Demandez-nous aujourd'hui même notre programme général gratuit en spécifiant la branche qui vous intéresse.

L.M.P. 38, rue Hallé, Paris (14^e)

L'INDUSTRIE RECLAME.
des Monteurs, Contremaîtres, Dessinateurs, Ingénieurs, SPECIALISES en Aviation, Electricité, Automobile, etc. L'UNIVERSITÉ TECHNIQUE DE PARIS vous préparera facilement, à peu de frais, CHEZ VOUS, aux meilleures situations. CONSULTEZ-LA avant de prendre décision pour vos études. Brochure intéressante et conseils gratuits.

U. T. P., Service 9, 28, Rue Serpente, PARIS

TIMBRES-POSTE AUTHENTIQUES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES
Garantis non triés ; vendus au kilo
Demandez notice explicative au Directeur de l'Office
des Timbres des Missions.
5, rue des Moutons, TOULOUSE (France)

DEMANDEZ
à VOTRE COIFFEUR

L'ETUI MIGNON DU
NOUVEAU ROUGE
Madelys

PREMIER ROUGE
GARANTI SANS DANGER, QUI COLORE
LES LÈVRES SANS LES GRAISSER ET
QUI TIENT !

L'ETUI MIGNON
DURÉ UN MOIS

FRS
2
FRANCS
PRIX : 2

CHEZ TOUS LES BONS
COIFFEURS-PARFUMEURS
ET FRANCO CONTRE TIMBRES
à L'INSTITUT MADELYS
37 - RUE SAINT-LAZARE - PARIS

CRIMES d'autrefois

IV.

La répression et ses procédés impitoyables. — L'échelle légale de la souffrance dans le châtement suprême. — La torture multi-forme. — Les Galères.

Nous entrons plus avant dans la galerie des horreurs, dans la "cité des larmes". Dans toute l'antiquité, en Grèce, à Rome, les supplices les plus cruels étaient en usage, spécialement quand il s'agissait des esclaves. Après les invasions barbares, la même distinction entre l'homme libre et le serf avait lieu dans le châtement des crimes et délits. La place me manque pour entrer dans le détail. La seconde moitié du Moyen Age et les siècles suivants nous fournissent d'ailleurs un choix plus que suffisant d'atrocités. En temps féodal, non seulement les cas

Pour lui avoir copé les quatre membres, par chaque, 5 sous, au total...	20
Pour ceux avoir pendu en quatre lieux ordonnés et accoutumés, pour ce.....	20
Pour avoir brûlé et ars le corps dudit Olivier.....	5
Au total.....	55 sous

Notons enfin que nombre de peines, punissant des délits plus ou moins graves, avaient un caractère symbolique ou simplement grotesque; ainsi, le blasphémateur à la langue coupée; le braconnier est attaché à un cerf qu'on lance à travers bois; le voleur de nuit est pendu avec une clochette au cou, un bonnet de femme enduit de poix sur la tête; l'alchimiste est pendu à un poteau pailleté; le faux chevalier à ses éperons coupés sur un fumier; le libertin est enduit de poix, roulé dans la plume et promené à travers les rues; la femme qui a battu son mari est promené à califourchon et à rebours, sur un âne dont l'époux tient la bride...



Autodafé sur une place publique en Espagne.

de "haute justice", c'est-à-dire la trahison, le viol, le rapt, l'homicide en *chaude mêlée* (rix), l'incest d'une femme enceinte (mauvais traitements ayant entraîné l'avortement), étaient punis du gibet, mais encore le vol domestique et le vol sur les grands chemins.

Le châtement des femmes complices des voleurs était plus rigoureux. On les brûlait ou on les enterrait vivas.

Au XV^e siècle, une certaine Perrette Mauger, convaincue d'avoir "favourisé et recelé plusieurs larrons", fut, par le prévôt de Paris, Robert d'Estouteville, condamnée à être enterrée vive au pied du gibet. Elle en appela à la Cour du Parlement qui confirma la sentence; puis, elle se déclara enceinte "et fut fait visiter par ventrières matrones qui rapportèrent à justice qu'elle n'estoit point grosse. Et, incontinent le dit rapport fait, fut envoyée exécutée aux champs devant ledit gibet".

Les gibets autrefois, appelés aussi fourches patibulaires, consistaient en colonnes de pierre portant à leur sommet une traverse à laquelle les condamnés étaient pendus et restaient exposés dans des chaînes. Le gibet du simple seigneur haut-justicier était à deux piliers, celui du châtelain à trois, du baron à quatre, du comte à six, du duc à huit. Le gibet de Montfaucon, aux portes de Paris (environ où sont à présent les Buttes-Chaumont) en avait seize.

Et puisque nous en sommes aux monuments sinistres érigés pour le service de la justice jadis, mentionnons les piloris: il en était de deux sortes: les uns, de simples poteaux tournants ou fixes, munis du carcan ou collier de fer; d'autres en forme d'échelle, portaient une planche percée d'une ouverture pour y passer le col du condamné. Aux Halles de Paris se trouvait un grand pilori de bois, à quatre faces. Le condamné, en général, restait deux heures au pilori. Notons que le pilori était toujours dans la ville et le gibet hors de la ville.

La sorcellerie, le crime contre nature ont comme peine, nous l'avons vu, le feu. Les faux monnayeurs sont *bouillis*, puis *pendus* (bouillis dans l'huile). Une chaudière à cet usage se trouvait à la Butte Saint-Roch, là où passe aujourd'hui l'avenue de l'Opéra.

La coutume de couper en quatre morceaux les corps des suppliciés et de les exposer aux quatre points cardinaux des villes, se répandit en France de bonne heure. En juillet 1412, Olivier Bourgaud, l'un des assassins du duc Louis d'Orléans, fut exécuté à Orléans. Voici, à titre de document, le mémoire présenté par le bourreau de cette ville au prévôt qui ordonna le paiement:

Pour lui avoir copé la main au pilori	5 sous
Pour lui avoir copé la tête et décollé..	5

Après la féodalité, la procédure publique fut remplacée par la procédure secrète et par l'arbitraire, tout au moins quant à la nature de la peine. L'accusé "sera condamné à souffrir selon l'exigence du délit". L'on essaya d'établir une distinction entre les différents modes de châtement suprême. La classification suivante, fruit de l'expérience, fut établie entre les cinq façons principales de mettre à mort.

Le supplice d'être écartelé, "tiré à quatre chevaux", considéré comme le plus effroyable, venait en première ligne et était réservé aux régicides.

Le bûcher constituait le second échelon. Parfois, le condamné, par faveur spéciale, était étranglé au préalable. Dans certains cas graves, on le brûlait "à petit feu", avec du bois vert qui, s'enflammant mal, consumait d'abord, peu à peu, les jambes.

La roue venait en troisième lieu. Voici ce qu'était en France ce supplice: Imaginez, disposée sur un échafaud, une croix de Saint André, faite de deux solives, chacune entaillée aux deux branches, afin de créer des vides sous les membres. Le condamné y était étendu la face vers le ciel; le bourreau, à l'aide d'une barre de fer carrée, rompait à coups violents les cuisses, les jambes, les bras, les avant-bras. Enfin, sans se presser, car il fallait que le patient eût le temps de souffrir, le bourreau rompait la poitrine...

Puis, sur une petite roue, fixée horizontalement, dans un coin de l'échafaud, ou quelquefois en quelque autre lieu de la ville, on portait le corps rompu, les bras et les jambes repliés sous le torse... Attaché là, il achevait de mourir...

La potence venait après la roue, peine de l'homicide simple, du rapt, du vol domestique, de la banqueroute frauduleuse.

Le gentilhomme, au lieu d'être rompu ou pendu, avait la tête tranchée, cinquième peine moins grave, non déshonorante. La décollation se faisait, soit à la hache, soit par le "glaiive de justice".

Dans les cas de crimes "infâmes" toutefois, le privilège de noblesse n'existait pas. C'est ainsi que le comte de Horn, bien que de naissance illustre, périt sur la roue pour l'assassinat d'un courtier rue Quincampoix. Law avait d'ailleurs insisté auprès du Régent pour que la justice suivît son cours...

■ ■ ■

Quelques mots de la torture, ou question. Elle était à deux degrés, ordinaire ou extraordinaire, et il y en avait deux genres: la question préparatoire, dont le but était d'obtenir l'aveu du crime (abolie en 1780 par Louis XVI), et la question préalable, ordonnée seulement contre les condamnés à mort, et afin d'obtenir la révélation de leurs complices (abolie à la Révolution).

Dans la torture, le problème de tout bon



La question à l'eau.

juriste questionnaire était de trouver le moyen "de faire beaucoup souffrir, sans attaquer notablement les sources de la vie". En effet, il ne fallait pas faire mourir... Et que de raffinements dans la cruauté pour obtenir ce résultat!... En Italie, on use de la privation de sommeil, en Allemagne, de la soif: des viandes salées, pas d'eau; ou encore on pend le patient en lui mettant des braisiers ardents, ou bien des œufs durs et brûlants sous les aisselles et entre les jambes, ou bien on le chausse de souliers neufs graissés et on l'approche du feu, principe aussi de la "botte espagnole".

En France, autant de genres de torture que de parlements. En Bretagne, le feu; à Autun, l'huile bouillante; à Rouen, une machine à broyer les pouces; à Lyon, les mèches; en d'autres lieux, la suspension avec des poids aux pieds.

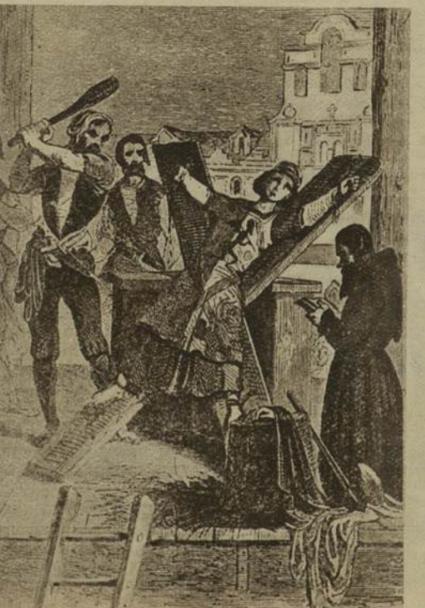
En Angleterre, dans la "peine forte et dure", les poids chargeaient la poitrine du patient qui, nu sur le sol d'un cachot noir, était étendu sur le dos. Un jour, on lui donnait de l'eau, le lendemain du pain... C'était la *pression jusqu'à la mort*. Certains y résistèrent quarante jours.

A Paris, on usait de la "question à l'eau" et de la "question aux brodequins".

Dans la première, l'accusé était étendu sur un tréteau et attaché aux bras et aux jambes par des cordes passées dans des anneaux fixés aux murs opposés de la chambre de question. Puis, on tendait ces cordes



L'estrapade fut un moyen de châtement surtout militaire.



Le condamné était étendu sur la croix la face tournée vers le ciel.

de manière que le corps soit suspendu en l'air; sous le corps, sous les cordes, pour augmenter l'extension, on passait des tréteaux. Alors, avec un cornet placé dans la bouche, on "emplissait" le patient. Quatre pots de deux pintes chacun pour la question ordinaire (la pinte représentait un litre), quatre autres pots et un tréteau plus élevé pour la question extraordinaire.

Pour les brodequins, l'accusé était placé sur un siège de bois, adossé au mur, les bras étendus et attachés à deux anneaux. On serrait ses jambes nues entre quatre planches (deux pour chacune), liées fortement, et entre les planches du milieu, on enfonçait à grands coups de maillet des coins, quatre pour l'"ordinaire", huit, quelquefois neuf, pour l'"extraordinaire".

Entre chaque pinte d'eau, entre chaque coin, on interrogeait l'accusé. Un médecin assistait à la question pour examiner le degré de résistance du patient.

Les valétudinaires, les infirmes, les vieillards, les impubères étaient seulement présentés à la question. Ils étaient dépouillés, attachés sur le tréteau... On n'allait pas plus loin. Hors cela, personne n'en était



La question aux brodequins.

exempté. Le comte de Montgomery la subit, de même La Mole, qui fut questionné aux brodequins, de même la marquise de Brinvilliers qui fut questionnée à l'eau.

■ ■ ■

Les moindres peines que la mort avaient toutes un caractère de cruauté souvent ineffaçable. Il y avait la mutilation, quelle que soit sa nature, la marque ou flétrissure, imposée au fer rouge, sur les épaules ou au bras: c'était une fleur de lis, ou bien des lettres au XVII^e siècle: *gal* pour les galériens, *V* pour les voleurs, *W* pour les récidivistes, *M* pour les mendicants. Ensuite, on changea de lettres. Il y a cent ans, on marquait encore. Une autre peine était la pendaison sous les aisselles, dont mourut le frère de Cartouche. Une autre peine était le fouet: *sous la custode*, des mains du geôlier et dans la prison, non infamant; ou bien public, des mains du bourreau, infamant, entraînant toujours la flétrissure.

Il y avait aussi l'emprisonnement... et dans quelles prisons où "selon la nature de son crime et aussi selon sa qualité, le prisonnier devait être renfermé plus ou moins durement".

Il y avait aussi les galères... Dans l'échelle des peines, celle des galères à perpétuité venait juste après la peine de mort. Les criminels de droit commun, les vagabonds, les déserteurs, les bohémiens, les faux saulniers, les séditieux formaient le recrutement de la *chiourme*.

Dans la galère, bâtiment plat, long, étroit, ayant environ cinquante mètres de long et allant à la voile et à la rame, les forçats (trois cents) étaient assis, enchaînés sur vingt-cinq ou trente bancs qui coupaient le pont moitié à droite, moitié à gauche. Cinq ou six tenaient sur chaque banc, faisant mouvoir une seule rame appuyée sur une lisse saillante au-dessus du pont. Entre les bancs de droite et ceux de gauche, se trouvait le "coursier", étroit pont de planche qui allait de l'arrière à l'avant et sur lequel allait et venait le *comite*, le fouet à la main, dominant la *chiourme* enchaînée à ses pieds.

Les galériens, nus jusqu'à la ceinture, ne quittaient pas leur banc où ils dormaient et mangeaient par séries sans que la galère suspendît sa marche. Jamais de repos, pas le droit de s'étendre, de quitter le banc, continuellement fouetté par la vague. Le *comite*, le surveillant exécuté, était là, qui à force de coups, entretenait l'effort des misérables...

Telles étaient, brièvement résumées, les peines d'autrefois. Pour les juger, il faut tenir compte de l'esprit du temps. Elles appellent cependant la pitié sur ceux qui les subissaient, quels qu'aient été leurs crimes... La justice maintenant s'est humanisée... Les criminels, malheureusement, n'ont pas suivi son exemple...

(A suivre). Frédéric BOUTET

(1) Voir «Détective» depuis le N° 99.

(1) Des sous parisis, au total environ 20 francs, valeur ancienne.

J'ACCUSE



QUAND il est question de la justice immanente sur des hommes, ils haussent les épaules. Et cependant, il n'est pas rare que la justice agisse d'elle-même, fans le secours de ceux qui la représentent, s'appropriant impitoyablement les misérables qui croyaient avoir échappé aux poursuites.

Avons-nous assisté à une manifestation de cette justice imprévue, lorsque, l'autre jour, une simple rumeur déclancha l'affaire mystérieuse de Montfermeil? Était-ce la manifestation d'une basse vengeance ou, au contraire, la rumeur vengeresse nous faisait-elle connaître un de ces crimes inconnus et impunis que les coupables réussissent à oublier parce qu'ils ont fait disparaître toutes les preuves de leur forfait? L'enquête, si habilement conduite par M. Nicolle, ne nous a pas encore apporté de précisions sur ce point. Il ne faut pas s'en étonner, et il faut souhaiter qu'une décision judiciaire n'intervienne que lorsqu'on sera en présence d'autre chose que des suppositions et des hypothèses, car il serait inadmissible que, sur une simple accusation, d'honnêtes gens ou des supposés tels, fussent calomniés, voire entraînés dans une de ces aventures redoutables qui conduisent au bagne ou à la guillotine...

Cette affaire de Montfermeil, si tristement symbolique, mérite qu'on s'y arrête. Elle nous confirme, comme la découverte du squelette de la rue de Châteaudun, que bien des disparitions inexplicables peuvent avoir à leur origine un crime secret. Mais, constatation rassurante, elle nous apprend aussi que la police est assez bien organisée pour ne pas rejeter, sans examen et sans filtrage, la moindre des accusations qu'on lui apporte.

L'affaire est née d'une lettre anonyme. C'est une manifestation bien basse de la justice imprévue, mais ce n'est pas la première. La lettre arriva quai des Orfèvres. Elle désignait une victime, un ancien cambrioleur, Louis Houdon, disparu plusieurs années et qui, entre deux larcins exerçait la profession d'ouvrier déménageur. Elle donnait des détails sur l'agression dont il aurait été l'objet et désignait aussi l'emplacement de son tombeau anonyme : un carré de jardin, chemin du Clos Roger, à Montfermeil. Elle dénonçait enfin une femme, l'ancienne maîtresse de Houdon, Mme L... habitant rue du Ruisseau, l'accusant d'avoir été l'instigatrice du crime...

Et voilà la police en chasse !... On rechercha tout d'abord ce que l'on pouvait savoir de la victime. La première partie du message anonyme fut confirmée. Un certain Houdon avait, en effet, disparu, il y a une dizaine d'années, après avoir dérobé quatre-vingt-cinq mille francs à son patron. La police l'avait recherché, mais il lui avait été possible d'échapper aux poursuites, car, comme il n'avait jamais été condamné, l'identité judiciaire ne possédait ni ses empreintes, ni son signalement.

L'enquête précisa également la seconde partie des allégations contenues dans la

lettre anonyme. Mme L... avait profité de l'argent du vol, puis, de son aveu même, la concierge avait emprunté dix mille francs à son amant afin d'acquérir la maison de Montfermeil, où la rumeur veut que Houdon soit enterré... Il se précisa en outre que Mme L... avait la conscience assez souple pour ne pas redouter des combinaisons extra-légales. Comme elle était en puissance de mari et qu'elle ne voulait pas que son époux connût son achat, elle fit signer à sa place, par son frère, chez le notaire, l'acte de vente...

Il fut difficile plus de vérifier l'allégation particulièrement grave que contenait enfin l'anonyme message. Le maître mystérieux des œuvres basses de la justice imprévue disait en effet que si Houdon avait disparu, c'est parce que Mme L... l'avait tué. Et elle l'avait tué, affirmait-il, pour échapper aux demandes de remboursement qu'il lui avait faites après leur séparation. Il en donnait pour preuve deux propos, échappés aux familiers de Mme L... dans les discussions qu'ils avaient eu ensemble. C'étaient : *J'en sais assez pour l'envoyer au bagne. Et aussi : Tu m'as déjà fait estourbir un homme ; tu ne m'en feras pas estourbir un autre !*

Accusations malveillantes? Accusations justifiées? On le saura sans doute si Houdon, à qui on fait connaître par la presse qu'il n'a rien à redouter de la justice des hommes, car son forfait est couvert par pcpiril est-tion ne reparait pas. Il ne faut pas se hâter, en tous cas, de conclure, car l'exemple des armuriers de Dunkerque qu'une ville entière accusait d'un crime commis il y a dix ans, et que l'expertise judiciaire a, comme nous le laissons prévoir, entièrement innocent est là pour nous inciter à la prudence.

Mais il n'en reste pas moins que l'on apprend sans déplaisir que des meurtriers puissent être dérangés de la vie paisible qu'ils avaient bâtie sur l'oubli, par suite d'un effet imprévisible de la destinée...

Le poids du passé...

Bien typiques, sont, par exemple, de petites et de grandes affaires criminelles, qui à des époques différentes ont également sollicité l'attention du public. Les moins connues ne sont pas les moins caractéristiques. C'est ainsi qu'en 1907, une vieille femme, la veuve Pelletier, ayant disparu de la maison où elle vivait à Onsen-Bray, dans l'Oise, on était loin de penser qu'elle avait pu être assassinée. On supposait plutôt, comme elle avait l'humeur voyageuse, qu'elle avait changé de pays, en compagnie d'un ami de son choix...

Quatre années passèrent. On avait oublié jusqu'à l'histoire de la vieille femme, lorsque, à propos d'une autre affaire, des policiers trouvèrent chez une receleur des bijoux qui avaient appartenu à Mme Pelletier. Des bijoux aux assassins, la route était, sembla-t-il, toute droite. On les découvrit, en effet, environnés de la considération publique à Vernon et à Saint-Pierre de Hauty, où ils avaient, grâce à l'argent volé,

ouvert un commerce de volailles. Ils avaient si bien perdu le souvenir de leur crime, qu'ils s'insurgèrent contre le châtiement imprévu... Ils résistèrent à la police et mirent à mal un gendarme. Les assassins arrêtés, il s'agissait encore de trouver le cadavre. Ils avaient choisi la cachette la plus sûre, celle où les vers rongent les empreintes : une fosse dans le jardin de la morte, sur laquelle des fleurs avaient poussé...

L'ensevelissement porte malheur aux criminels. On en eut une nouvelle preuve, en 1911, au moment de la disparition d'un voyageur de commerce, M. Paul Labbé qu'on avait vu pour la dernière fois à l'orée de la forêt de Montgenault, près de Reims. Cette affaire, sur laquelle il avait été impossible d'obtenir le moindre éclaircissement paraissait tout à fait oubliée, lorsqu'un *au plus tard*, un objet sans valeur, une vieille valise qu'on avait trouvée dans les bagages d'un repris de justice, mit M. Gabrielli, commissaire à la police mobile, sur la trace de l'assassin. Il s'agissait d'un certain Quénardel repris de justice dangereux. Il fut nécessaire de l'aller chercher à Melun, où ses affaires prospéraient si bien qu'il

venait d'acquérir un petit château. L'arrestation de ce misérable fut mouvementée et, lui aussi, comme tous les criminels qui ont eu le tort de croire leur forfait « classé », il se rebella contre sa destinée, jouant du revolver, se refusant au châtiement. Cet homme avait même oublié qu'il avait, au moment de l'assassinat de Labbé fait des démarches auprès de Bonnot, afin d'être admis dans la bande fameuse. Il confessa enfin son crime et une fois encore on découvrit un squelette enseveli. Paul Labbé avait été enterré par son assassin, après le crime, dans la forêt de Montgenault...

Où l'on voit qu'il ne suffit pas de trouver un cadavre

Cependant, si la terre révèle presque toujours son secret, il ne s'en suit pas que l'on ne puisse pas se tromper sur l'identité de l'assassin. On l'a bien vu dans la fameuse affaire Vermaesch, qui émut si profondément l'opinion deux années avant la guerre, et qui hante encore les souvenirs de quelques policiers...

M. Vermaesch, homme fortuné, occupait en 1910, une villa assez cossue, au Vésinet, près de Versailles, lorsqu'au retour d'un voyage qu'il avait fait, dans son pays natal, en Belgique, il disparut.

En même temps que lui disparurent de la villa des sommes importantes et des objets précieux. Les héritiers de M. Vermaesch, après de longues et vaines recherches prévinrent la police. Leur attention avait été attirée par l'obstination d'un caniche, le chien du disparu, qui, depuis l'absence de son maître, ne cessait de gratter la terre du jardin, la fouillant de ses petites pattes. On ordonna une descente de police, elle ne donna aucun résultat, mais, *un plus tard*, des ouvriers qui bêchaient le jardin furent plus heureux, puisqu'ils découvrirent le cadavre de M. Vermaesch à l'endroit que le chien avait indiqué...

La fosse avait été creusée sous un plant de haricots. Les bras apparurent repliés sur le corps, les mains crispées. A ces lugubres débris adhéraient les fragments d'un gilet de flanelle, une moitié de bretelle, et la ceinture d'un caleçon, sur les tibias, on trouva les lambeaux d'une étoffe ayant servi de lien... Les premières constatations des médecins permirent d'affirmer que Vermaesch avait été assommé.

On rechercha les coupables. Le jardinier Adile Vercreyssen, qui au moment du crime avait été au service de la victime, fut naturellement soupçonné. Son innocence ne fut reconnue que quelques mois après son arrestation et cependant le malheureux garçon justifiait d'un incontestable

alibi. Il avait été, en effet, éloigné à dessein par le criminel, le jour de l'assassinat, de l'habitation de M. Vermaesch, cela grâce à une lettre dans laquelle on lui annonçait que sa mère était gravement malade. A Denyse, son pays, Vercreyssen, surpris et heureux de trouver sa mère en parfait état de santé s'était rendu compte qu'il avait été joué par un mystificateur et il était revenu au Vésinet, où, nouvel étonnement, il n'avait pas trouvé son maître.

Les jours et les années passèrent et, grâce à une manifestation mystérieuse de la justice imprévue, le secrétaire de la victime, M. Joseph J... fut inculpé. On croyait avoir relevé contre lui diverses preuves : ses dépenses exagérées, des voyages suspects. Une déposition inattendue parut l'accabler tout à fait : sa maîtresse, Mlle Marguerite Deboeck, l'accusait.

— Dans la soirée où M. Vermaesch disparut, je demandai à mon ami où le rentier se trouvait. Joseph, m'entraînant dans sa chambre et me regardant bien dans les yeux, me dit :

— J'aime mieux que tu saches toute la vérité. J'ai attiré Vermaesch au fond du jardin, à proximité de la serre, et je l'ai assommé. L'ai-je tué sur le coup? Je n'en sais rien, mais il ne bougeait plus. Je l'ai alors poussé dans une fosse préparée à l'avance...

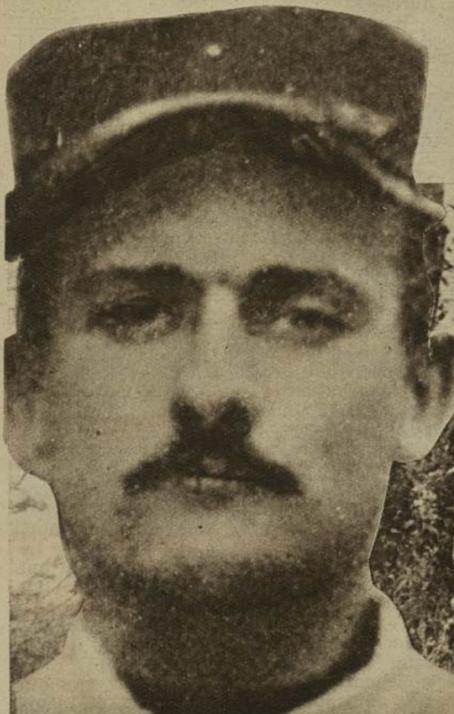
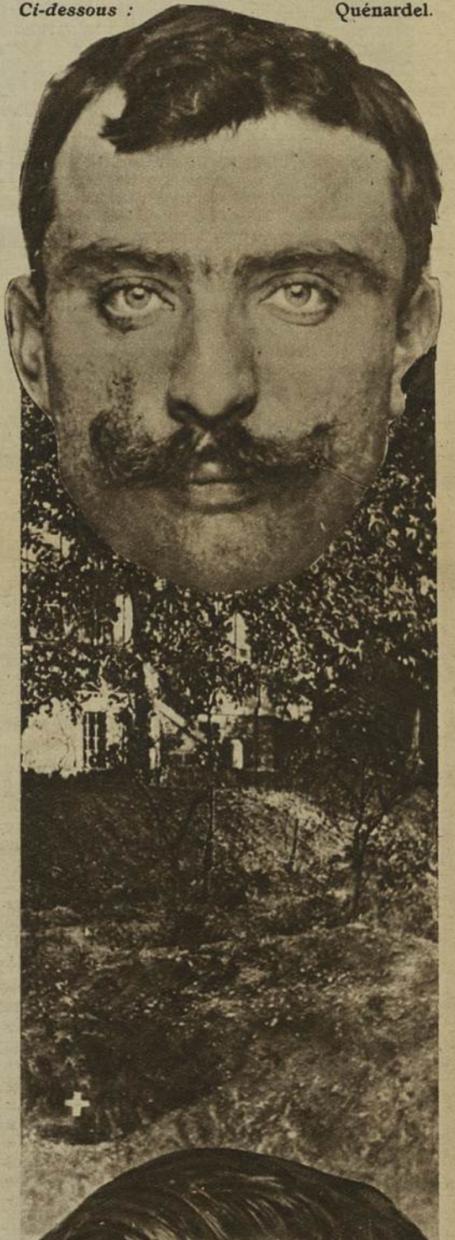
« Mon amant m'ayant tenu ce discours, me fit promettre de ne pas le dénoncer. Nous nous mîmes d'accord pour expliquer la disparition du vieux rentier par un voyage inattendu. Le lendemain Joseph retourna au fond du jardin et combla la fosse... »

(A suivre)

M. LECOQ.

Ci-dessous :

Quénardel.



Houdon qui, disparu, est supposé avoir été assassiné.

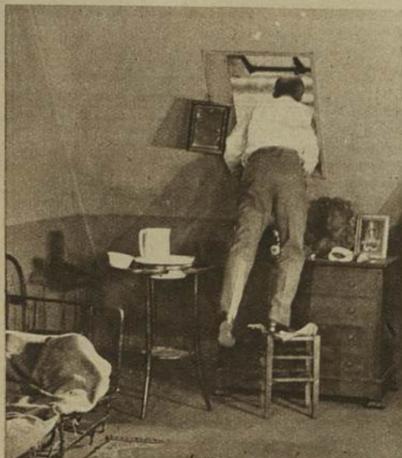


L'enquête dans la villa de Montfermeil.



Vercreyssen. (au-dessus) La propriété de Vermaesch.

AU NOM DE LA LOI!



Une lucarne s'ouvrit au premier étage...



— C'est à moi de passer le premier !

Dans la salle bouleversée, les gens de police achevaient de maîtriser Wallenstein et Jean. Tous les visages étaient marbrés de sueur et de sang.

Le chef de la mondaine tenait toujours le poignet de l'Américaine.

« Voyez-vous, dit-il, vous avez eu le tort de vouloir travailler à Paris comme on travaille à Chicago. Si je vous avais connue au début, je vous aurais prévenue que ça ne durerait pas ».

En pleine nuit, les bureaux du quai des Orfèvres étaient pleins de monde, policiers et fonctionnaires et déjà les premiers journalistes arrivaient. Triquet, pâle de saisissement et de honte, regarda passer Mabel entre deux inspecteurs. Jean crânait. Wallenstein semblait penser à autre chose.

Le directeur de la police judiciaire monta chez le préfet qui, prévenu par téléphone, venait d'arriver.

« Il n'en reste plus que trois. Bulach et les deux comparses. Ils sont bloqués dans la villa. Ce matin, au petit jour, nous irons les chercher.

— Attention. Ce sera sans doute dur. Qui envoyez-vous?

— Lancelot avec Ludovic et Clamart et Félix. Le petit Bergeronette, de la Sûreté, demande aussi à en être.

À l'aube, le groupe de policiers descendit de taxis devant la grille de la villa cernée. Elle n'était pas fermée à clef. Ils entrèrent, traversèrent le jardin en courant, frappèrent à la porte de la maison.

« Au nom de la loi ! » cria Lancelot.

Une lucarne s'ouvrit au premier étage. On entrevit une silhouette et aussitôt des coups de revolver claquèrent. Félix tomba. Clamart donna de l'épaule dans la porte qui résista. Sur la route, des agents s'agitaient, ripostaient contre la lucarne. Le directeur de la police judiciaire apparut près de la grille. De la voix et du geste il ordonnait aux autres de revenir. Lancelot battit en retraite avec ses hommes qui soutenaient Félix. Les hommes de la lucarne tiraient toujours. Enfin tous les policiers furent à l'abri derrière les piliers de la grille et les arbres. On emporta Félix râlant vers l'hôpital. Ludovic avait le bras traversé. Une balle avait écorché le front de Bergeronette.

Un quart d'heure plus tard, un autre inspecteur qui voulait s'avancer en rasant la haie tomba la poitrine trouée. Confortablement installés derrière les volets des fenêtres les trois hommes de Wallenstein tiraient sans se hâter avec des revolvers et des carabines.

Il fallait un siège en règle. Une foule qu'un service d'ordre sévère refoulait loin derrière les maisons commençait d'accourir. À chaque instant, arrivaient des camions

pleins d'agents, des brigades de cyclistes, des voitures de pompiers, les sidecars rouges de la préfecture.

À midi, il y avait autour de la villa tragique deux cents gardiens, les hommes casqués des brigades de réserve, des gardes républicains, des paquets d'inspecteurs de la préfecture et de la sûreté. Le Préfet entouré de ses directeurs dirigeait les opérations. Le Ministre de l'Intérieur arriva avec le directeur de la Sûreté. Deux agents et un inspecteur avaient encore été touchés.

À Paris, les journaux sortaient des éditions spéciales. Des autos de luxe pleines de femmes en manteaux de fourrure embouteillaient la route des Lilas à partir de la barrière. La parade de police s'étalait, prodigieuse.

Un gendarme, monté sur un arbre, réussit à lancer des grenades dans les fenêtres. Le tir des condamnés se fit plus rare, moins précis. Les hommes de la brigade des gaz avaient lancé des pétards lacrymogènes dans la lucarne : on décida de donner l'assaut. Lancelot et les siens accrochèrent à leur bras gauche des boucliers de protection. Les gardes et les gendarmes firent pleuvoir sur les fenêtres une grêle de balles cependant que l'équipe traversait le jardin en courbant le dos. On entendit une nouvelle grenade éclater dans la maison. Un pompier, à coups de hache, fit sauter la porte. L'escalier s'offrit aux assaillants. Bergeronette s'avança.

« C'est à moi de passer le premier, petit », dit Lancelot. Mais, sans l'écouter, l'ami de Chevalier s'élançait. Tous suivirent, le bouclier levé, le revolver au poing.

Sur le palier du premier étage, un des hommes était étendu à plat ventre, couvert de sang, mort. Bergeronette, Lancelot et Clamart entrèrent ensemble dans une autre pièce. Un second des assiégés était couché sur le sol et vomissait du sang. Mais, accroupi au fond de la chambre, derrière une table renversée, Bulach le front fendu, un bras pendant inerte, braquait encore son revolver et tirait.

« A moi ! » gémit Clamart en tombant à genoux, les deux mains à son ventre.

Debout, le bouclier rejeté, Bergeronette, les yeux fous, fusillait Bulach à bout portant. L'aventurier autrichien lâcha son browning et s'affaissa lentement en avant, comme s'il était las.

En un instant la villa fut pleine d'uniformes et de gens qui criaient. Il y avait des douilles vides, des débris de glace et du sang partout. On entendait très loin la foule hurler. Des gardiens roulaient dans des draps, pour les emporter, les corps des bandits morts. Bulach râlait encore. Le Préfet donnait des ordres précipités. Sur la route, les motocyclettes et les camions remportaient par fractions les troupes de la loi. On n'osait pas toucher Clamart qui

agonisait et, assis sur une chaise, les bras ballants, Lancelot pleurait.

Dans le taxi où on avait jeté Bulach et qui filait vers l'hôpital, Bergeronette était penché sur ce visage fêlé; mais la fièvre était tombée, il n'avait plus que de l'écoeurement au cœur et ce fut sans plaisir qu'il regarda mourir l'amant de Sandra.

Le dossier Boulard fut fermé dans le cabinet du Ministère de l'Intérieur le soir même. Il y eut des congratulations réciproques. On vit la Sûreté et la Préfecture se passer le laurier. Mais à la fin, dans un coin, le contrôleur général disait à mi-voix :

« Voyez-vous, M. le préfet, c'est une belle victoire pour la police. Mais la destinée est fantaisiste et les engrenages les plus parfaits ne peuvent rien contre le grain de sable. Je crois que nous n'aurions rien réussi, que la ténacité de la police judiciaire, l'adresse de la Sûreté, la puissance de cette organisation modèle, n'auraient rien obtenu si... oh! une petite chose... si un de nos inspecteurs n'avait pas été joli garçon. »

Deux jours après, Sandra réussit à s'ouvrir les veines, dans sa cellule, avec un morceau d'assiette. Bergeronette était parti en congé. Chevalier accourut à l'infirmerie où elle agonisait. Il vit sur l'oreiller un visage blanc et comme transparent qu'il ne reconnut pas. Mais elle ouvrit les yeux et il fut bouleversé. Il s'assit au bord du lit, prit le corps abandonné par les épaules, parla tout près de la bouche décolorée.

« Vous m'entendez, Sandra? Vous souffrez? Qu'est-ce que vous dites? Marcel? Il n'est pas là. Il serait venu naturellement. Il vous aime. »

Il parlait comme inconsciemment, pitoyable, guettant avec une sorte d'angoisse et d'effroi la petite flamme dansante qui allait s'éteindre dans les yeux doux de Sandra.

« Il vous a aimé. C'est vrai qu'il est devenu votre amant sur notre ordre. Mais il s'est pris au jeu. À la fin nous avons dû vous faire surveiller d'un autre côté. Il ne nous donnait plus rien; il refusait de vous trahir. Ce n'est pas d'après ses indications que je vous ai arrêtée, Sandra. »

Les mains de la mourante grattaient le drap. Elle réussit le miracle d'ouvrir ses lèvres blanches, de murmurer :

« C'est vrai ? »

Ses yeux devenaient troubles.

« C'est vrai », mentit Chevalier.

FIN.

Paul BRINGUIER.

Copyright by Détective 1930.

X. — Echec au roi.

MABEL et un homme qui cachait son visage dans le col relevé de son pardessus sortirent de la villa. Il était près de minuit.

Ils ne s'inquiétèrent ni d'une auto arrêtée tous feux éteints devant la maison voisine, ni de trois ivrognes qui passaient en se bousculant. Sans dire un mot, ils atteignirent la porte des Lilas, entrèrent dans un petit café mal éclairé et presque désert. Jean les y attendait. Tous les trois, devant des grogs, se mirent à parler à voix basse.

La porte s'ouvrit. Violine entra, négligemment, une canne légère à la main, le chapeau sur l'oreille.

Jean avait sursauté. Mabel lui donna un coup de pied sous la table.

« Ne bougez pas, siffla-t-elle, et laissez-moi faire ».

Elle tourna vers le policier un beau sourire surpris et tendit la main.

« Décidément nous nous rencontrerons partout ! » Violine, avec des gestes mesurés s'avança, baisa cette main, serra celle de Jean en disant, aimable :

« Bonsoir Jean. Oui, nous sommes de vieilles connaissances », puis se pencha vers l'homme aux cheveux blancs :

« Monsieur Wallenstein sans doute ? »

Il avait la main droite dans la poche de son veston et le poids du revolver déformait le drap, mais il avait perdu une seconde des yeux Jean. D'un élan, sans se lever, le maquereau l'assomma d'un coup de poing à la volée et renversait la table sur lui. Mais, comme dans une pièce bien réglée, les acteurs étaient à leur place, donnaient la réplique à la seconde fixée et, pour une fois, c'était la police qui tenait les fils de la machinerie. Deux hommes en casquette qui depuis un moment buvaient le dos tourné, accoudés au comptoir, se retournaient et sautaient aux épaules des deux amis de Mabel. C'étaient Clamart et Félix. Étendu par terre, encore étourdi, la bouche fendue, Violine dans un réflexe donnait un coup de sifflet. Et par la porte ouverte d'un coup de pied, Lancelot, Ludovic et deux agents cyclistes se ruèrent.

Il y eut entre les guéridons et les chaises bousculés, les verres brisés, une mêlée confuse mais dont l'issue n'était pas douteuse. Mabel s'était collée contre le mur, laissée hors de la bagarre et glissait vers la porte de l'arrière-salle. Quelqu'un la saisit par le bras d'un geste décisif, quelqu'un qui lui souriait d'un sourire ensanglanté.

« Doucement », Mabel, disait Violine.



(En haut). A chaque instant arrivaient des brigades de cyclistes...

« A moi ! gémit Clamart »

(Photos Détective)

LE 13^{ÈME} JURÉ

REGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Chacun de nos lecteurs, considéré comme 13^e juré, est invité à faire connaître son avis, d'après un questionnaire précis, soumis à la fin de chacun des 13 complies rendus d'audience, qui se succéderont pendant 13 semaines.

ARTICLE 2. — La majorité des réponses déterminera le verdict. Les gagnants seront ceux des concurrents dont la réponse fera partie de la majorité.

ARTICLE 3. — Pour départager les ex-æquo, les concurrents devront répondre aux questions suivantes :

1^o Quel sera, dans l'ordre de préférence de nos lecteurs, et d'après le questionnaire, la liste type des verdicts rendus.

2^o Quel sera l'écart de voix entre le verdict de la majorité et celui qui se trouvera en second sur la liste type.

ARTICLE 4. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque procès. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses au procès n^o 6 devront nous être parvenues, au plus tard, vendredi 17 octobre 1930 avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 17 octobre 1930 avant minuit. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal "DETECTIVE", 35, rue Madame, Paris (VI^e), porter la mention CONCOURS DU 13^e JURÉ N^o 6, et renfermer le bon de concours correspondant qu'il suffit de découper à l'angle inférieur droit de cette page. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par leur dernière bande.

ARTICLE 5. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule réponse par procès.

ARTICLE 6. — Chaque procès forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts dotés de 25 prix chaque semaine et totalisant chacun :

3.000 francs en espèces.

CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE PREMIER. — Entre les participants au Concours hebdomadaire du 13^e Juré, il est institué un Concours général. **ARTICLE 2.** — Le classement de ce Concours Général sera établi par la totalisation des points obtenus par chaque concurrent classé parmi les 25 premiers de chacun des concours hebdomadaires.

ARTICLE 3. — Le Concours Général du 13^e Juré est doté des prix en espèces ci-après :

1^o Prix : 10.000 fr. — 2^o Prix : 5.000 fr. — 3^o Prix : 3.000 fr. — 4^o Prix : 2.000 fr.

ARTICLE 4. — Tout participant au Concours hebdomadaire et du Concours Général accepte d'avance et sans réserve tous les termes des deux règlements ci-dessus.

VI. — Meurtrière de son enfant

NE assistance clairsemée. Ce n'est qu'une petite meurtrière...

Une enfant presque. Vingt et un ans... Mais quinze ans, en réalité, car elle est fluette et malingre, comme une gosse des rues...

Marie-Anne Cloarec est une rouquine, maigrichonne, vêtue sans élégance. Elle a rabattu un feutre bosselé sur ses yeux, peut-être pour qu'on ne s'aperçoive pas qu'elle a pleuré. Son visage rude a gardé le teint hâlé des filles du Finistère. Elle est si petite que sa tête ne dépasse que de peu la barrière du box. Sur cette barrière, sa main va et vient, comme pour essuyer la poussière. Cette main tient un mouchoir, dont on voit l'ourlet grossier. Elle ne relève la tête que lorsque le président prononce son nom — un nom qu'elle ne s'attendait peut-être pas à voir dans les journaux.

— Marie-Anne Cloarec.

Cette fois, sa timidité se fonde dans un sanglot. Elle se lève ; sa main abandonne la barrière du box. Son mouchoir, comme un bâillon, rend plus sourdes les plaintes que laisse échapper sa gorge.

Le président. — Remettez-vous. Répondez à l'interrogatoire. Votre âge ?

L'accusée. — J'ai eu vingt et un ans, le 10 février.

Le président. — Vous êtes la fille de braves ouvriers agricoles. Pourquoi avez-vous quitté votre Bretagne ?

L'accusée. — Une copine m'avait dit que je gagnerais bien ma vie à Paris. Je me suis adressée à un bureau de placement.

Le président. — Racontez à messieurs les jurés les circonstances de votre crime.

L'accusée. — Monsieur Jacques m'avait promis le mariage. Je l'ai cru. J'ai sauté. Alors, j'ai eu tellement honte, que j'ai voulu supprimer le petit...

Le président. — Quel était ce monsieur Jacques ? Messieurs les jurés ne le savent pas.

L'accusée (d'une voix que les larmes rendent de plus en plus saccadée). — Monsieur Jacques, c'était le fils... le fils de mes patrons. Il était étudiant. J'ai eu confiance en lui.

Le président. — Vous n'aviez pas caché à vos premiers patrons que vous étiez enceinte. Dès qu'ils s'en sont aperçus, ils vous ont mise à la porte. Quelques jours plus tard, vous avez retrouvé une place chez de braves gens. Si vous leur aviez confié votre infortune, peut-être y auraient-ils compati. Vous leur dissimuliez votre état.

L'accusée. — J'avais peur d'être encore mise dehors. Je n'avais pas le sou. Et je n'osais pas revenir au pays.

Le président. — Il y a de bons patrons. En tout cas, ceux qui vous employaient auraient pu vous garder jusqu'à votre grossesse avancée, et ensuite, une maternité vous aurait accueillie. Aujourd'hui, une mère qui tue son nouveau-né n'a pas d'excuses. Des œuvres se sont multipliées pour secourir la fille-mère.

L'accusée. — Je ne savais pas.

Un murmure court dans la salle, vite réprimé.

Marie-Anne Cloarec ne savait-elle pas, ou bien ne voulait-elle pas savoir ? On ne sait que penser devant cette criminelle sans envergure, en tout cas sans courage.

Le président. — Nous allons en arriver au jour du crime. Jusqu'au dernier moment, serrée dans vos vêtements, vous avez donné le change à vos patrons, et lorsqu'un soir, vous avez prétexté une migraine pour monter vous coucher plus tôt, on ne s'est douté de rien. Vers une heure du matin, les douleurs vous ont prise. Quelques instants plus tard, vous avez accouché d'un enfant du sexe masculin, né viable. Ce petit être n'éveille pas en vous l'instinct maternel. Au contraire, la haine meurtrière vous prend. Vous étouffez entre vos doigts votre enfant, puis vous attendez l'aube, étendue sur votre lit. Aux premières lueurs du jour, vous trouvez la force de vous lever, et vous vous traînez avec le petit corps jusqu'aux W. C. de l'étage. Là, vous jetez votre fardeau, cette chair de votre chair, dans le tout à l'égout. Vous n'avez pas manqué de courage, ce jour-là.

Un long cri interrompt ce récit tragique.

Marie-Anne Cloarec l'a poussé. Ses doigts se crispent sur son mouchoir, comme ils ont dû se crispent sur l'enfant. Le président attend un instant que ses sanglots s'apaisent, puis il reprend.

Le président. — Vous prenez soin d'effacer dans votre chambre toute trace de votre accouchement clandestin. Puis, épuisée, vous vous endormez. Votre patronne, inquiète de ne pas vous voir à l'ouvrage, à neuf heures, monte prendre de vos nouvelles. Vous la rassurez : un jour de repos, et votre malaise sera passé, lui dites-vous. Elle vous apporte, au cours de la journée, votre déjeuner et votre dîner. Le lendemain, vous reprenez votre tâche.

L'accusée. — Il le fallait bien.

Le président (impitoyable). — Vous n'aviez pas tout prévu. Le soir, la fièvre vous prend. Vous vous évanouissez dans la cuisine. Vos patrons, inquiets,

font appeler leur docteur. Celui-ci veut vous ausculter.

Vous vous y refusez, avec une insistance singulière.

Cela éveille les soupçons.

L'accusée. — Je n'ai rien caché.

Le président. — Encore a-t-il fallu que votre patronne vous supplie de dire la vérité. Enfin, vous confessez votre crime. D'ailleurs, des voisins ont relevé sur le palier de votre chambre des traces suspectes. Vous ne pouvez plus échapper aux responsabilités de votre forfait hors nature. La police est prévenue. On vous met en état d'arrestation.

Ce réquisitoire avant la lettre a abattu profondément Marie-Anne Cloarec. Elle regarde, sans le voir, semble-t-il, le médecin-légiste qui vient déposer ensuite.

Le médecin-légiste. — L'enfant est bien né viable, et normalement constitué. Aucun doute n'est possible.

L'accusée fixe, au contraire, son ancienne patronne qui vient déposer d'une voix attristée.

Mme Dumont. — Nous étions contents d'elle. Elle était sérieuse, très travailleuse. Pas très confiante, certes. Ah ! pourquoi ne nous a-t-elle rien dit de sa faute !

Elle se reprend à sangloter, quand une de ses amies, entendue à la barre, l'excuse.

L'amie. — Marie-Anne a eu peur qu'on sache au pays qu'elle avait été séduite. Si ses parents avaient appris qu'elle avait eu un enfant, ils l'auraient certainement reniée.

Le président. — Nous devions entendre M. et Mme Dujoiny, qui ont employé les premiers Marie-Anne Cloarec, et dont le fils, M. Robert Dujoiny, est, si l'on en croit l'accusée, le père de son enfant. Ils font défaut. Dans une lettre qu'ils m'adressent, ils déclarent qu'ils ne furent pas au

souffrir terriblement, n'est-ce pas, au cours de cet accouchement clandestin ? Cette souffrance n'aurait-elle pas été pour une part dans le geste criminel qui suivit ? N'a-t-elle pas eu un moment de dévotion provoqué par la douleur exacerbée ?

Docteur Renard. — Je ne puis m'engager dans cette thèse. Tout ce que je peux constater, c'est la volonté qu'il a fallu à cette jeune femme pour supporter, sans crier, les premières douleurs de l'enfantement. Elle fit preuve ensuite d'un courage peu commun en descendant, le surlendemain, pour travailler chez ses patrons.

Le président. — C'est entendu. Marie-Anne Cloarec a du courage. Mais quel triste courage que celui qui peut conduire à un tel crime !

L'avocat général se lève. Marie-Anne sèche ses yeux, manifestant l'intention de demeurer calme.

L'avocat général. — Messieurs les jurés, je vous invite à juger sans passion, en dehors même de l'ambiance de pitié que l'on a créée ici, depuis le début de l'audience. Mais, nous ne devons pas oublier qu'une jeune fille de vingt et un ans, même quand elle arrive de son village, n'est jamais séduite contre son gré, et qu'elle n'est pas sans connaître les conséquences éventuelles d'une faute.

D'ailleurs, en scrutant l'âme de Marie-Anne Cloarec, outre la honte et la crainte du scandale qui ont pu l'inciter à supprimer son nouveau-né, ne trouverait-on pas un sentiment de déception cuisante ! Cette fille, qui avait des relations intimes avec le fils de ses premiers patrons, des personnes fortunées, n'avait-elle pas nourri le projet d'entrer dans cette famille ? N'avait-elle pas conçu un grand espoir en voyant ses illusions envolées ? De là jusqu'à la mort de l'enfant de ses amours coupables, il n'y a qu'une étape, et je n'hésite pas à la faire franchir à l'accusée. Je ne crois pas me tromper.

L'avocat général, après avoir étudié le cas particulier de l'accusée, aborde le problème social que posent de tels forfaits :

L'avocat général. — La femme s'ennoblit par l'enfantement. Une fois mère, elle est sacrée pour tout homme, dans toute société civilisée. Mais lorsqu'elle a contrevenu aux lois naturelles et sociales en tuant son enfant, elle s'est avilie et a perdu tout droit à notre pitié. Les fauves les plus redoutables, les plus sauvages eux-mêmes, laissent vivre leurs petits.

Acquiescer de tels crimes, ce serait encourager l'infanticide. Craignez, messieurs les jurés, la contagion de l'exemple. Qu'arriverait-il de la société, si certaines femmes qui ne méritent pas le titre de mères, s'arrogeaient le droit de supprimer à leur volonté le fruit de leurs entrailles, assurées de l'impunité, assurées de votre indulgence ? Mesurez votre responsabilité ; elle est grande. Ne vous laissez pas attirer par des considérations plus ou moins spécieuses et qui découlent toutes d'une sensiblerie dangereuse.

Marie-Anne va-t-elle s'évanouir ? Elle bat l'air de ses bras, comme si elle allait tomber. L'audience est suspendue pendant quelques minutes, le temps de la ramener.

Et M^e Maurice Garçon, l'avocat de tant de causes célèbres, annonce d'abord qu'il n'a accepté de s'asseoir au banc de la défense, que pour éviter une grande injustice.

M^e Maurice Garçon. — Le vrai coupable, messieurs, n'est pas ici. Celui qui devrait être à la place de Marie-Anne Cloarec, sur ce banc, n'est-ce pas le lâche séducteur qui l'a poussée au geste désespéré et qui, aujourd'hui, peut vivre libre, hors d'atteinte de nos lois faites par l'homme pour l'homme. C'est ce jeune fils de famille, riche et considéré, et à qui l'éducation reçue aurait dû apprendre ses devoirs d'honnête homme, c'est lui à qui vous devriez aujourd'hui, messieurs, demander des comptes.

Sa responsabilité est totale, absolue. En est-il de même pour celle qui sanglote devant vous, lamentable épave ? Il faut s'imaginer par quelles affres, par quels tourments, a passé cette malheureuse créature qu'est Marie-Anne Cloarec, pour comprendre son geste et l'absoudre.

C'était une fille de Bretagne, naïve, candide, imbuë de ces préjugés qui sont de l'amour une faute grave, et de la maternité hors du mariage un opprobre ineffaçable. Elle était ignorante de l'existence de nos œuvres charitables. Elle se sentait isolée, perdue, dans cette grande ville hostile où croyant trouver une existence honnête dans le travail et dans l'affection d'un foyer, elle n'avait trouvé que l'égoïsme brutal, la trahison, le déshonneur.

Il faut descendre au fond de cette petite âme fruste, pour comprendre l'effolement qu'y apporta la faute. Marie-Anne Cloarec, brave fille, honnête, travailleuse — tous les témoins l'ont affirmé — n'a pas repoussé la maternité par égoïsme, comme tant d'autres. Elle eût été fière d'être mère ; elle eût aimé et chéri son enfant de tout son cœur, si celui qui l'a séduite avait tenu sa promesse, et si elle avait eu l'espoir de fonder un foyer.

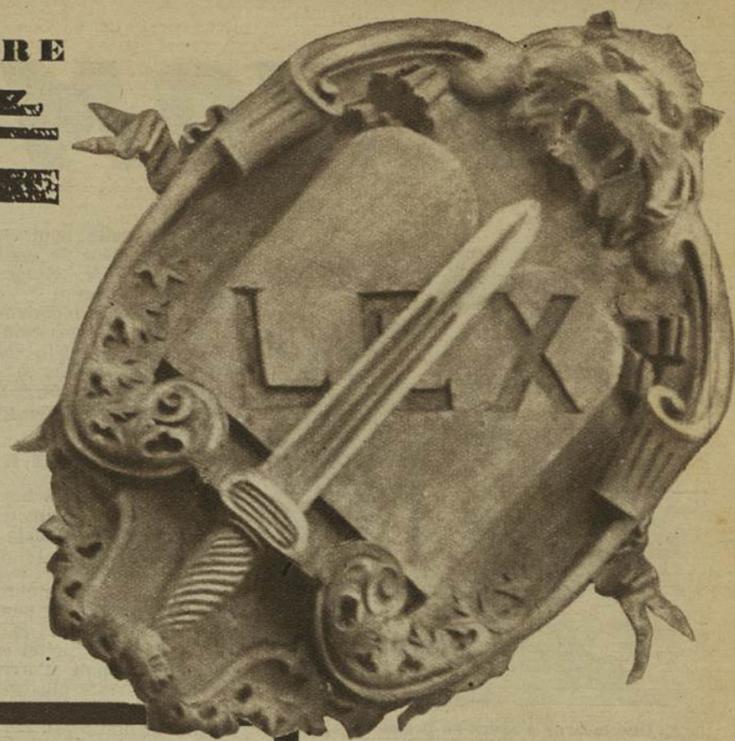
Messieurs les jurés, vous ne pouvez laisser retomber tout le poids de ce crime sur la tête de ma cliente. Marie-Anne Cloarec a déjà cruellement expié le moment d'égarément qui l'a conduite ici. Quel cabaret elle a gravi ! Jamais votre pitié ne pourra se manifester en une circonstance plus douloureuse.

Le président. — Accusée, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

Marie-Anne Cloarec. — Je demande pardon... pardon...

Jean FOUQUIER.

Lire Jeudi 30 Octobre le résultat du concours N^o 6 et la liste des gagnants.



60.000 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES

RÉSULTATS du Concours n^o 3 (Le crime du sadique)

I Le verdict de la majorité s'établit comme suit :

JEAN MASCLOU EST CONDAMNÉ A MORT

II La liste type s'établit comme suit :

- 1^o La mort
- 2^o Travaux forcés à perpétuité
- 3^o Travaux forcés à temps
- 4^o Acquittement

III Le nombre de voix d'écart entre le verdict de la majorité et les travaux forcés à perpétuité (verdict venant en second) a été de 1.470

LISTE DES GAGNANTS

- 1^{er} Prix : (50 points) 500 francs : M. Goetz (Charles), 21, rue du Tonneau, Bobigny (Seine).
 2^e Prix : (45 points) 400 francs : M. Bret (Marcel), 369, rue Saint-Honoré, Paris.
 3^e Prix : (40 points) 300 francs : M. Mathieu (Robert), 96, rue Doudaouville, Paris (18^e).
 4^e Prix (35 points) 200 francs Mlle Martret (Emilie), 7, rue Mozart, Petit Inf.
 5^e Prix (30 points) 100 francs : M. Hublou (Louis) 74, rue de Claye, Thorigny-sur-Marne.
 6^e Prix : (25 points) 50 francs : M. Loschack (Georges), 9, avenue Sœur Rosalie, Paris (13^e).
 7^e Prix : (20 points) 50 francs : M. Dugas (Marcel), 3, rue Royet, Lyon.
 Ex-æquo : (15 points) 50 francs :
 M. Rabatel, 7, Rue Saint-Laurent, Grenoble (Isère)
 M. Amblard (Pierre), 14, place de la Victoire, Clermont-Ferrand. — M. Barbier (Raoul), 19 bis, rue du Dessous des Berges, Paris (13^e). — M. Bazian (Raymond), rue de Montmorency, Sète. — M. Beltrand (Marcel), 5, rue Carlone, Nice (A.-M.). — M. Bonneaud, 15 boulevard Sout, Paris (12^e). — M. Bonnè (E.), 28, rue Godefroy-Cavaignac, Paris (11^e). — M. Bressy (Alfred), 29, rue de la République, — Bessèges (Gard). — M. Bruneteau, Boucherie Mazeau, Cognac (Charente). — M. Caméni (Robert), 186, rue de Rivoli, Paris. — M. Carrer (Paul), 52, impasse Greccourt, Tours (Indre-et-Loire). — M. Chaillot (Lucien), 36, rue de Malte, Paris (11^e). — M. Charpentier, (Raymond), 10, rue de Péronne, Saint-Quentin (Aisne). — M. Charroin (Régis), Hôtel Bradford, 10, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8^e). — M. Chavagneux, 28, rue de Terre-Neuve, Paris (20^e). — M. Corvin, 8, cité du Petit-Thouars, Paris (3^e). — M. Combet, (André), 3, rue de Tanger, Alger. — M. Crozat, 10, avenue de la Cité, Montgeron (S.-et-O.). — M. Dexpert (Eloi), Coiffeur, Cours du Maréchal Foch, Bazas (Gironde). — M. Ferragut (Pierre), Courthegon (Vaucluse). — M. Ferrandon, Traverse Croix-de-Fer Malpassé, Marseille (B.-du-R.). — Mme Guillemin, Garde Républicaine Mobile, Condé-sur-Escaut (Nord). — M. Héritier (Georges), 15, rue Emile-Zola, Lyon (Rhône). — M. Lebrat (Albert), 219, rue Sadi-Carnot, Bagnole (Seine). — M. Lévesque (Henri), 103, rue de l'Aigle, La Garenne-Colombes (Seine). — M. Lombar, 386, Chaussée de Wavre, Bruxelles (Belgique). — Mlle Négrier (A.), 165, boulevard de Verdun, Courbevoie (Seine). — M. Occelli (Humbert), Villa Borghèse, La Bourboule (Auvergne). — M. Prosper, 30, rue Paul-Camelle, Bordeaux (Gironde). — M. Rabatel, 7, rue Saint-Laurent, Grenoble (Isère). — M. Ropital (René), 17, rue de l'Yser, Saint-Cloud (S.-et-O.). — M. Sauguet, 16, rue des 3-Souffettes, Le Mans. — M. Stobac, 11, rue Sainte-Marie-Madeleine, Toulon-Saint-Roch (Var). — M. Tissot (Victor), 74 rue de l'Ecluse, Melun (Seine-et-Marne). — M. Villanueva (Joseph), 17, avenue d'Ouassa, Ackmill Oran. — M. Zeller (Cyrille), 23, rue Jean-Jaurès, Escautfont par (Fresnes (Nord)).



M^e Maurice Garçon : Le vrai coupable, messieurs, n'est pas ici.

couvant des relations que Marie-Anne prétend avoir eues avec leur fils.

M^e Maurice Garçon. — Il eût été très intéressant pour tous d'entendre ce jeune homme.

Le président. — Il est parti à l'étranger. C'est du moins ce que l'enquête policière nous a appris.

M^e Maurice Garçon. — C'est une étonnante conception du courage et de la responsabilité, dont je jais juges messieurs les jurés. Car, tandis que cette malheureuse est sur le banc des criminelles, son séducteur, le principal coupable, ose-je dire, compléter ses études en vue de prendre une place honorable dans la société...

La concierge qui a averti la police du crime, vient à la barre.

Le président. — Vous avez dit au commissariat qu'il avait dû se passer « quelque chose » dans votre immeuble.

La concierge. — J'ai été vraiment très étonnée en apprenant ce qui s'était passé. Marie-Anne ne sortait jamais le soir. En quittant l'appartement de ses patrons, elle gagnait aussitôt sa chambre. Jamais un jeune homme ne l'a demandée à la loge, du moins à ma connaissance. Je la considérais comme une jeune fille sérieuse. Comme on se trompe !

M^e Maurice Garçon. — Vous ne vous êtes pas trompée, madame, Marie-Anne Cloarec est digne de pitié.

Le médecin qui a été appelé par les patrons de Marie-Anne pour la soigner, lorsqu'on croyait à une simple indisposition, fait sa déposition.

Docteur Renard. — Cette jeune malheureuse a montré une endurance exceptionnelle. Sa dissimulation aurait pu lui être fatale.

M^e Maurice Garçon. — Marie-Anne Cloarec a dû

13^{ème} Juré, quel est ton verdict?...

- I. L'acquittement ?
- II. Les travaux forcés à temps ?
- III. Les travaux forcés à perpétuité ?
- IV. La mort ?

BON N^o 6

Le Déclin de la Beauté Humaine !

Neuf personnes sur dix laissent tomber leurs cheveux !

Nous sommes aux petits soins pour nos dents : nous les lavons plusieurs fois chaque jour et nous attachons une grande importance au choix de la pâte dentifrice et de la brosse à dents.

Notre chevelure nous laisse beaucoup plus indifférent. Et pourtant qu'y a-t-il de plus caractéristique dans la figure humaine ?

Des fausses dents, cela passe inaperçu. Mais une tête chauve, non, et une perruque moins encore. A leur vue chacun réprime un sourire et c'est là une sensation désagréable pour tout homme délicat.

C'est, d'ailleurs, aussi un désagrément facile à éviter.

Il suffit d'apprendre à entourer les cheveux des soins qu'ils exigent et à entretenir, par une méthode appropriée, la somme d'énergie nécessaire à leur croissance et à leur renouvellement.

La science a démontré que la perte des cheveux provient de la pénurie des substances nutritives indispensables à la multiplication cellulaire qui constitue leur pousse.

Ces substances se trouvent naturellement en abondance dans les cheveux sains.

Par une heureuse inspiration, le docteur Weidner, se basant sur les théories du célèbre professeur Zuntz, s'est proposé d'extraire des cheveux mêmes, ces substances nutritives, pour les faire absorber directement aux racines capillaires dépérissantes.

cellules capillaires, a révolutionné les méthodes en usage. Il a fallu breveter le procédé Weidner dans le monde entier.

Les résultats obtenus furent aussitôt confirmés par les essais des spécialistes. Le célèbre dermatologue Pollard, professeur à la faculté de Médecine de Gratz, a réussi, au moyen de la Silvikrine, à ranimer l'énergie de croissance dans des cas de calvitie déjà ancienne.



L'eau est nuisible. Les racines capillaires exigent la nourriture!...

Un certain nombre d'observations de ce genre ont permis de découvrir que les racines capillaires ne sont pas toujours mortes, bien que la calvitie date de plusieurs années.

Confrontez votre physionomie actuelle avec une photographie d'il y a cinq ou six ans.

Et, si vous constatez que votre chevelure a sensiblement diminué d'épaisseur, dites-vous bien qu'il en est de même de 90 pour cent de ceux qui font la même comparaison.

C'est précisément à ces 90 pour cent de nos aimables lecteurs que nous désirons indiquer la marche à suivre pour que leur chevelure redevenue luxuriante.

Nous leur disons comme aux milliers de personnes qui ont déjà suivi nos conseils et s'en sont bien trouvées : "Employez, dès maintenant, la seule méthode efficace et n'attendez pas que votre cuir chevelu soit devenu complètement stérile".

La question de savoir qu'elle est la méthode efficace ne se pose plus depuis l'invention du docteur Weidner, il est évident même pour un profane, que seule est capable de donner de bons résultats la méthode qui procure aux racines capillaires les substances nutritives que l'organisme a cessé de leur fournir, et dont l'absence est justement ce qui amène la chute des cheveux.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de l'état de vos cheveux, soit que les pellicules vous menacent ou que vous en souffriez déjà, soit qu'un commencement de calvitie se soit déclaré, soit

que vous désiriez embellir votre chevelure, n'hésitez pas : renseignez-vous sur la Silvikrine.

Il va sans dire que les dimensions de cette annonce ne permettent pas d'y faire tenir l'exposé et les avantages de cette merveilleuse invention, et c'est pourquoi nous avons édité une brochure sur ce sujet.

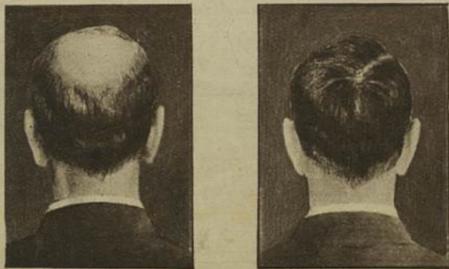
Cette brochure contient non seulement la claire explication de l'invention du docteur Weidner et tous renseignements sur ses heureux effets, mais encore une foule de conseils utiles pour la conservation et l'entretien des cheveux.

Les renseignements et conseils contenus dans cette brochure sont d'une extrême importance. S'ils étaient universellement répandus et suivis comme il convient, on ne verrait plus guère de têtes sans cheveux.

Nous avons réservé un certain nombre d'exemplaires de cette brochure aux lecteurs de *DéTECTIVE* et nous joignons à chaque envoi un échantillon de Silvikrine gratuitement et sans engagement pour le destinataire.

Demandez, votre exemplaire aujourd'hui même en faisant usage du bon gratuit ci-dessous. Découpez ce coupon immédiatement. Remettre à plus tard c'est toujours oublier et d'ici là vous auriez peut-être perdu ce journal.

Si votre pharmacien ou parfumeur n'a pas encore en magasin la Silvikrine, traitement complet suffisant pour un mois, il se fera un plaisir de vous le procurer.



Ces illustrations montrent d'une manière frappante l'heureux effet de la Silvikrine dans un cas de calvitie manifeste. Voici ce que Monsieur L. C... nous écrit :

"... Il y a un an, je me suis aperçu tout à coup que mes cheveux étaient entrain de tomber. J'ai tout essayé, mais en vain. C'était à désespérer; moi qui doit fréquenter tant de monde. Enfin, j'ai recouru à la Silvikrine, et je suis heureux de vous dire que j'en suis enchanté. La chute de mes cheveux s'est arrêtée, et il en est repoussé d'autres à la place de ceux que j'avais perdus. Je ne sais comment vous remercier..."

Le docteur Weidner a dû consacrer de longues années à ses recherches, tenter d'innombrables expériences, se livrer à un labeur acharné, avant de parvenir à réaliser son projet.

Mais ces efforts ont été couronnés d'un succès retentissant. Sous le nom de Silvikrine, sa solution de

BON 88

Établissements Silvikrine
93, rue François-Arago
Montreuil-Paris

Comme lecteur de *DéTECTIVE*, je vous prie de m'envoyer gratuitement et sans obligation de ma part :

1. La brochure « Nos cheveux ».
2. Un échantillon de Silvikrine.
3. Opinions du corps médical.

Nom _____

Rue _____ N° _____

à _____ Dépt _____

Les lecteurs que désirent garder leur numéro intact sont priés d'adresser leur demande sur une carte postale en rappelant ce journal.

Ecrivez lisiblement et répétez votre adresse sur le verso de l'enveloppe.

Les lecteurs habitant la Belgique s'adressent aux Etablissements Silvikrine, 5, boulevard Em.-Bockstaël, Bruxelles.

Silvikrine fertilise le cuir chevelu

400 FRANCS par quinzaine sans quitter emploi. Partout. T. sérieux. Facile. Chez Soi. Ecrire Etablissements PUSEAU, 11 à Marseille.

SOMMER - DETECTIVE
donne consultation gratuite pour enquête, surveillance, recherches
5, Rue Etienne-Marcel

L. GEORGES "LAS DES DETECTIVES"
20, rue de Paradis - Prévisions SÉRIÉES
Enquêtes - Recherches - Prévisions pour divorce
Missions délicates - Prix modérés

MONDIALE POLICE
ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Renseignements. Enquêtes. Surveillances. Filatures, etc. Tous pays. Divorces. Procès. Prix modérés. Prédiction 47, rue de Maubeuge actuellement, 6, Boulevard Saint-Denis. Téléphone Botzaris 30-74. de 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

AVIS
Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours
de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

CHIENS DE TOUTES RACES
de garde, DE POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LOUE miniature, d'appartement, GRANDS DANNOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races etc. Toutes races, tous âges.
Vente avec faculté échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier.
SELECT KENNEL 1, BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-71

MAIGRIR
entièrement pour être mince et distingué, ou à volonté de l'endroir voulu. Très facile à suivre. Effets rapides et durables.
Raffermit les chairs - Sans rien avaler -
Le seul sans danger, absolument garanti.
Ecrivez en citant ce journal à : Stella Golden, 47, B^e Chapelle, Paris-10^e, qui vous fera connaître GRATUITEMENT le moyen.

Concours 1^{er} quinzaine OCTOBRE. Carrière.
DE L'ETAT
active, toute la France. Nombreuses places. Aucun diplôme exigé. Instruction primaire suffit. Age 25 à 30 ans. Renseignements gratuits par l'École Spéciale d'Administration, 4, r. Férou, Paris-2^e

L'ENNUI c'est LA MORT
Pour RIRE et FAIRE RIRE
Farces, Attrapes, Surprise, Articles de Physique et de Prestidigitation - Chansons, Monologues, Pièces de Comédie - Livres utiles et de Jeux, Magie, Magétisme, Hypnotisme, etc. Art. de Cotillon et Carnaval, Méth. de Danse, Instrumentale de Musique, etc. - Secrets de toutes sortes. Toujours des nouveautés. Catal. illustré, cont. 2 fr. en timbres.
Seroco mm. N. Billy, 8, r. des Carmes, Paris-5^e
Maison de Confiance fondée en 1808

MARIAGES legaux, l. sit. part. honor. rel. ser., de 2 h. à 7 h. J. 4 fr. 30 timb. pr. rep.
Mme DE THENES, 18, Faubg. St-Martin, Paris.

MARIAGES honorables riches et p. t. situations
M^{lle} TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux)

SPIRITE HINDOU
Consultez le Spirite, Psychiâtre, Occultiste Hindou, renommé du monde entier, sur ce qui concerne votre avenir. Il vous conseillera, apaisera tous vos soucis.
14, rue de Tilsitt (Etoile), 10 à 13 et 16 à 20 h. Carnot 49-61.

AVENIR Mme Bénard, 18, boul. Edgard-Quinet, Paris, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1931 mois par mois. Facilité mariage d'après prenoms. Ecrire (envoi date de naissance et 20 francs).

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? Consultez la célèbre et extraordinaire inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement conseillés, guidés et vos inquiétudes disparaîtront. Thérèse GIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17^e) cour. 3^e étage de 1 h. à 7 h.

M^{lle} SÉVILLE VOYANTE. RÉUSSITE EN TOUT. 101, rue St-Lazare, PARIS 9^e. - Cartomancie, graphologie, médium, reçoit l. l. j., de 10 h. à 19 h., jeudis exceptés. - Par correspondance 15 fr.

M^{lle} de THELES CÉLÈBRE PAR SES PRÉDICTIONS VOYANTE à l'état de veille. Tarifs. Horos. De 3 à 7 h. par corresp. 10 fr., date nait. Tous les jours (lundi excepté). 43, r. Brochant, Paris-17^e

M^{lle} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey (Etoile). 1^{er} à gauche. PARIS.

MAGNETISME AVEC SECRET
qui donne la Clef du Succès en Amour. Affaires, pour vaincre la Timidité et attirer la Fortune, Beauté, Volonté, Force, Bonheur et Richesse. Cours de 3 parties. Succès garantis. Expédition de suite c. remb. Ecr. : Professeur SORDELLI, Boîte postale 7, NICE - France.

REUSSIR en tout : amour, santé, affaires, par le Sachet de Plantes mystérieuses, expédie contre date de naissance et 30 fr. Cons. de 10 à 19 h. Jeudi et Dim. ex. Mme RENEE, 8, Av. Vaugirard-Nouveau, Paris 15^e.

VOYANTE Astrologue. Lignes de la main. Tarots. Guide précieux en tout. Date des événements. Madame MAY, 86, rue des Moines, Paris-17^e, de 2 à 7 h. ou par correspond

LE CARACTÈRE par l'ÉCRITURE, science précise. Envoyez 10 lignes d'écriture signées au Professeur REXTEM, Boîte Postale 56 NICE (20 francs).

L'IVROGNERIE
Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand / 219 G Londres, W. C. 2

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 102

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

9 Octobre 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Après la catastrophe



Pompiers et soldats retirent des décombres du « R-101 » les corps calcinés des 50 victimes. Lire page 3 : « A bord tout va bien... ».

Au sommaire
de ce numéro

LES MYSTÈRES DU TOUQUET, par Marcel Montarron — HOLLYWOOD-CRIME, par Roy Pinker. — J'ACCUSE! par M. Lecoq. — CRIMES D'AUTREFOIS par F. Boutel. — AU NOM DE LA LOI! par P. Bringuer. — LE 13^e JURÉ, etc...